



actes

du conseil général

année LXVII octobre-décembre 1986

N. 319

organe officiel
d'animation
et de communication
pour la
congrégation salésienne

Direction Générale
Oeuvres de Don Bosco
Rome

actes

du Conseil Général
de la Société Salésienne
de Saint Jean Bosco

ORGANE OFFICIEL D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE

N. 319

67^e année
octobre-décembre
1986

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR	1.1 Père Egidio VIGANO L'année 1988 nous invite à une rénovation spéciale de notre Profession	3
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES	2.1 Père Gaetano SCRIVO Chapitres provinciaux et Visites d'ensemble 2.2 Père Luc VAN LOOY «Projet Afrique»: vérification et directives	21 27
3. DISPOSITIONS ET NORMES	3.1 Nouvelle édition du Nécrologe salésien	36
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL	4.1 Chronique du Recteur majeur 4.2 Chronique du Conseil général	39 39
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES	5.1 Décret de la Congrégation pour les causes des Saints sur l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu LAURA VICUÑA 5.2 Convention entre les Salésiens de Don Bosco et les Filles de Marie Auxiliatrice concernant l'animation des Coopérateurs salésiens 5.3 L'Institut des Soeurs missionnaires de Ma- rie Auxiliatrice reconnu comme appartenant à la Famille salésienne 5.4 50 ^e anniversaire de la première profession du Recteur majeur - Message du Saint-Père 5.5 Nouveau Provinciaux 5.6 Nomination pontificale 5.7 Solidarité fraternelle (48 ^e rapport) 5.8 Confrères défunts	43 47 50 53 54 56 56 58

Editions S.D.B. hors commerce

Direction générale des Oeuvres de Don Bosco

Boîte postale 9092

Via della Pisana, 1111

I - 00163 Rome-Aurelio

Esse Gi Esse - Rome

L'ANNÉE '88 NOUS INVITE À UNE RÉNOVATION SPÉCIALE DE NOTRE «PROFESSION».

50 ans de vie salésienne – La Profession religieuse et le Concile – Un intense effort d'identification – Relecture de la sainteté de Don Bosco – Vérification et confirmation de son École spirituelle – L'esprit de Don Bosco dans la perspective de l'année '88. – Un type de réflexion à susciter – Résolution de sainteté salésienne – Conclusion.

Rome, le 1er septembre 1986

Chers Confrères,

Je vous écris au jour anniversaire de ma première profession. Cinquante ans ont passé, un demi-siècle, la moitié du centenaire que nous nous préparons à célébrer en '88. J'ai terminé mon noviciat deux ans après la canonisation de Don Bosco et je célèbre mon jubilé de profession deux ans avant les fêtes solennelles du centenaire. Voilà un laps de temps suffisamment long et éclairant pour m'inciter à vous livrer quelques réflexions sur mon expérience salésienne.

La profession religieuse a marqué pour moi le début, d'une forme concrète de «suite du Christ», – d'un engagement apostolique dans l'Église, – d'un amour de prédilection pour les jeunes, – d'une inculturation missionnaire outre-mer, – d'une conscience toujours plus nette de l'identité salésienne au sein des diverses cultures. Elle a rendu possible une sorte d'aventure chrétienne que je ne pouvais ni imaginer ni projeter, et qui révèle, à cinquante

ans de distance et aux yeux de la foi, la présence créatrice de l'Esprit, la participation à la mission salvatrice du Fils et le secours quotidien de l'infinie miséricorde du Père.

La Profession religieuse et le Concile

À mi-course de ces cinquante ans de vie salésienne se situe ma participation aux quatre sessions du Concile Vatican II, – événement ecclésial du siècle, – visite de l'Esprit-Saint à l'Église, – «grande prophétie» pour le troisième millénaire du christianisme.

Durant les quatre années d'un événement aussi extraordinaire, j'ai vu se rajeunir le sens de la Profession religieuse.

Dans l'Église se fit jour la volonté de donner un énergique coup de barre et de faire craquer quelques strates de poussière pétrifiée. Il fallait passer outre à une mentalité statique, un peu legaliste, en mal d'autarcie, satisfaite de son passé, emprisonnée en des structures d'un autre âge, centralisatrice et, de ce fait, cause de dangereuses réactions. Ce climat, assez généralement répandu, avait besoin d'une bouffée d'air frais.

Alors le Concile nous donna de vivre un très fécond retour aux sources. Il demanda aux religieux une fidélité plus enracinée dans le mystère du Christ, – plus conforme à la sainteté et à la mission spécifiques du Fondateur, ainsi qu'à son originalité pastorale, – plus soucieuse d'un apostolat dynamique et inventif, largement ouvert sur le monde et au service des personnes; une fidélité plus consciente de la portée sociale des conseils évangéliques avec leurs nouvelles exigences; enfin une fidélité

plus intéressée à la relance du laïcat et à la connaissance intégrale du charisme de Don Bosco, auteur d'un vaste «Mouvement de personnes» et porteur d'un message de sainteté pour les jeunes et pour le peuple.

Un intense effort d'identification

Le Concile a réclamé, de notre Congrégation comme de tous les Instituts religieux, un intense labeur de recherche et de définition d'identité, face aux changements de la culture contemporaine.

Vivre la profession salésienne pendant ces vingt années, avec l'effort consenti pour réussir ce travail d'identification, a représenté une longue réflexion et un dialogue persévérant au cours des quatre Chapitres généraux (19,20,21,22) auxquels j'ai participé activement, en collaborant, avec tous les confrères, à la révision du texte des Constitutions et des Règlements généraux.

Le fait d'avoir dû, par la suite, vivre ma profession salésienne dans les rôles que m'assigna l'obéissance, d'abord comme Conseiller général pour la formation, puis comme Recteur majeur, aiguisa mon sens des responsabilités. Lors de la conclusion du dernier Chapitre général (le 22e), un des moments de plus pure joie salésienne fut certainement le renouvellement de ma profession selon les nouvelles Constitutions, après avoir accompli le geste solennel de remettre la Congrégation entre les mains de la Vierge Auxiliatrice, notre maîtresse de vie et notre guide attentionnée.

Ce qui m'apparut toujours plus distinctement, ce fut la figure de Don Bosco comme Fondateur et Modèle: don fait à l'Église et à nous-mêmes, suscité

et modelé par l'Esprit-Saint, enrichi de sainteté et de vertus, doté d'un esprit prophétique pour un apostolat qui dépasserait la culture de l'époque, franchirait les frontières géographiques et les conjonctures de l'histoire.

La sainteté dynamique de Don Bosco se révélait toujours plus clairement comme l'idéal de la Profession salésienne, reconnue comme «consécration apostolique» dans l'Église.

Relecture de la sainteté de Don Bosco

Après ces années de réflexion, il est devenu possible de résumer, en quelques lignes, le programme de sainteté pensé par Don Bosco et présenté par lui comme l'idéal à atteindre grâce à notre Profession religieuse.

Partant du principe que la sainteté est une et multiple,¹ nous constatons chez Don Bosco l'existence à la fois des valeurs fondamentales communes à tous les chrétiens, et la présence d'un style qui lui est propre.

¹ Lumen gentium 41

La sainteté est «une». Elle consiste, pour tous et pour chacun, dans la pratique convaincue de la foi, de l'espérance et d'une charité capable de sacrifice. Symbiose de mystique et d'ascèse, elle atteste la plénitude de la vie dans l'Esprit: c'est un amour portant la croix.

La sainteté est «multiple», parce que chaque groupe, et même chaque personne, a sa part de la mission et de la vie de l'Église, selon des modalités et dans des états différents, encore que ces modalités et ces états expriment la même Grâce.

Je vous ai déjà parlé plusieurs fois de notre sainteté salésienne. Une circulaire, en décembre

² Actes du Conseil supérieur n. 303

³ Actes du Conseil supérieur n. 310

⁴ Chapitre général 22, (Documenti, n. 104-105 édition italienne)

1981 (ACS 303), avait pour titre: «Renouvelons ensemble notre projet de sainteté».² En septembre 1983, je vous ai présenté «Don Bosco, un saint».³ Enfin, dans le mot du soir du jour de ma réélection – à l'avant-veille du cinquantième anniversaire de la canonisation de notre Fondateur – j'ai perçu que mon second mandat se déroulerait sous le signe de la sainteté de Don Bosco.⁴ Le sainteté est ce sujet inépuisable qu'il faut toujours garder sous les yeux. Parlons-en encore un moment.

Don Bosco a ramassé en deux consignes, significatives de son esprit, la mystique et l'ascétique qui caractérisent son style de vie. Et il a concrétisé sa participation à la mission de l'Église en choisissant un champ d'action bien précis où il déploya son zèle en un style et avec des critères originaux.

Reprenons chacun de ces trois points de vue. Ils sont comme une relecture synthétique de l'expérience spirituelle de notre Père.

— En premier lieu, la «mystique», ou si l'on veut la vie de foi, d'espérance et de charité. Don Bosco la condense en sa devise «*Da mihi animas*» et il la conforte par la radicalité du don de soi dans la pratique des conseils évangéliques. C'est une certaine manière de contempler la bonté du Père, d'écouter sa Parole de salut, et d'avoir part à son Amour transformant. Elle crée l'union ininterrompue du cœur avec Dieu. Elle s'exprime dans l'«extase» d'une inlassable activité apostolique, où la vie intérieure se projette dans la mission. Cette mystique est alimentée par la rencontre quotidienne avec le Christ qui nous permet d'échapper, au milieu de nos occupations, à l'abandon du souci pastoral.

— En second lieu, l'«ascèse», qui est maîtrise de soi, c'est-à-dire persévérance dans l'engagement et esprit de sacrifice. Elle a été exprimée par Don Bosco dans sa consigne «*Travail et tempérance*». À son tour, elle est renforcée par la radicalité des renoncements que comporte la pratique des conseils évangéliques. Ce programme, pour autant qu'il soit vécu dans le style du Fondateur, s'adapte facilement aux changements culturels; il a été confirmé et approfondi par les progrès des sciences humaines. Il s'agit en somme d'un réel don de soi, pour l'amour du prochain, selon la charité apportée au monde par Jésus-Christ. Pour être de vrais disciples du Christ, il est indispensable de cultiver le renoncement, l'esprit de sacrifice, et de veiller à la garde du cœur. Il devient alors possible d'éviter le démantèlement de la discipline religieuse.

— Enfin, il y a en troisième lieu, le choix d'un champ d'action en vue de participer à la mission de l'Église: ce fut pour Don Bosco son *option pastorale en faveur des jeunes et du peuple*. Elle doit sans cesse être confrontée aux situations changeantes de la société en partant «des petits et des pauvres» qui, en fait, s'y trouvent toujours. La prédilection pour les jeunes précise la portée de cette option et donne ses caractéristiques aux démarches d'approche et au style que Don Bosco a appelés le «Système préventif».

Il s'agit d'une certaine manière de «vivre avec...», de dialoguer, d'évangéliser, d'aider à grandir. Elle a trois points d'appui:

- le bon sens («ragione»), expression d'une intelligence équilibrée et pénétrante, connaissant le cœur humain et au fait des réalités sociales;
- la dimension religieuse («religione»), avec une ferme vision de la transcendance. C'est une valeur

fondamentale dans toutes les cultures et un élément indispensable à la construction de la personne;

- la chaleur et la sincérité de l'affection («amorevolezza»), créant un climat de confiance, de dialogue, de vie partagée, de familiarité avec les destinataires de notre action.

Le paramètre permanent de cette vie et de ce style restant toujours l'expérience vécue par Don Bosco à l'Oratoire du Valdocco.⁵

⁵ cf. Constitutions 40

Mes nombreuses années de profession salésienne confirment la validité, la beauté et l'actualité de ce type de sainteté qui a fait de Don Bosco un des plus importants Fondateurs de Famille spirituelle dans l'Église.

Vérification et confirmation de son École spirituelle

Don Bosco, parmi la pléiade de saints qui ont fait l'honneur du Piémont au siècle dernier, a le mérite d'avoir inauguré une authentique «*École de sainteté*». Si les oeuvres apostoliques variées qu'il a entreprises ont fait leurs preuves en leur temps, le fait d'avoir créé et développé avec succès un type particulier de sainteté révèle en lui un don génial qui le classe parmi les «grands» de l'Église. Ce type de sainteté s'affirmera d'une fécondité capable de s'incarner au long des siècles.

Don Bosco a voulu faire de la sainteté un message attrayant et sûr pour tous ses destinataires. Il l'a présentée avec simplicité et réalisme, l'adaptant aux âges, aux différentes conditions de vie, aux diverses attentes culturelles.

Le bienheureux Michel Rua, sainte Marie Dominique Mazzarello, saint Dominique Savio, et

nous pouvons en un certain sens leur adjoindre les bienheureux Luigi Orione et Luigi Guanella, ont fait l'expérience directe du type de sainteté de Don Bosco. Le programme de «spiritualité jeune» vécu par saint Dominique Savio est caractéristique. Don Bosco a voulu l'exposer et l'approfondir en écrivant lui-même la biographie de son jeune élève. Le Père Alberto Caviglia nous en a donné un commentaire large et pénétrant. Le schème de la sainteté salésienne apparaît tout aussi nettement dans les différentes biographies écrites par Don Bosco et dans celles de nos autres saints, bienheureux et serviteurs de Dieu.

Don Filippo Rinaldi a été lui aussi un témoin direct de l'influence personnelle de Don Bosco; nous y faisons une allusion explicite parce que, précisément en ce mois d'octobre 1986, la Congrégation pour les causes des Saints commence l'examen de l'héroïcité de ses vertus. Nous avons bon espoir que ce sera un premier pas vers une reconnaissance plus haute.

La proposition du type de sainteté de l'École évangélique de Don Bosco ne s'est pas limitée aux seuls saints, bienheureux et serviteurs de Dieu que nous avons nommés. Il faut rappeler, en effet, un élément important et significatif en ce qui regarde l'expérience d'Esprit-Saint de Don Bosco⁶ qui jusqu'ici n'a peut-être pas assez retenu l'attention; je veux parler des premières «communautés de formation» de la Congrégation. Les premiers disciples de Don Bosco y ont fait fleurir la sainteté salésienne durant les dernières années de la vie du saint et tout de suite après sa mort. Il s'agit du noviciat de Foglizzo et du postnoviciat de Valsalice. Y étaient à l'oeuvre, don Rua, don Barberis, don Bianchi, don Piscetta (pour ne citer que quelques

⁶ cf. *Mutuae relationes* 11

noms). Il est remarquable que ce soit dans ces communautés, à brève distance de la disparition de notre bien-aimé Père, que se soient formés et aient oeuvré durant un temps, bon nombre de nos confrères serviteurs de Dieu, dont la cause de béatification et de canonisation est en cours. Citons le vénérable don Andrea Beltrami, le vénérable prince Auguste Czartoryski, le serviteur de Dieu don Luigi Variara, le bienheureux Mgr Luigi Versiglia, le serviteur de Dieu don Vincenzo Cimatti. Ces deux communautés de formation sont vraiment un fécond prolongement de l'authentique École évangélique inaugurée par Don Bosco.

La preuve en est le fait singulier que plusieurs des confrères que nous venons de citer ont ressenti le premier appel à la sainteté lors de l'une ou l'autre rencontre, même fortuite, encore que décisive, avec la personne du saint Fondateur. Don Beltrami, étudiant à Lanzo, lut un compliment à Don Bosco et entendit de sa bouche une parole qui orienta sa vie; Mgr Versiglia fit la même expérience; le prince Czartoryski fut conquis par Don Bosco au cours d'une rencontre à Paris; don Variara vit une seule fois le regard de Don Bosco se poser sur lui et ce fut le coup de foudre; don Cimatti, porté sur les bras de sa mère, vit et regarda Don Bosco de loin et cette intuition de son enfance anima toute sa vie d'apôtre.

Ce fut, à n'en pas douter, tout autre chose que le hasard qui mit sur le chemin de Don Bosco ces futurs serviteurs de Dieu et ces bienheureux!

Tout cela montre combien les confrères ressentaient la puissance, la grandeur et l'attrait de la sainteté de Don Bosco et comment se créa, dans la Congrégation et dans notre Famille, un élan spirituel qui en marqua définitivement la physiono-

mie. C'est là qu'il faut chercher le secret de l'audace de nos premiers missionnaires, le secret de l'énergie qui propagea merveilleusement la Famille salésienne dans tous les continents, le secret de la capacité d'adaptation aux diverses cultures, capacité née d'un instinct naturel d'universalité. Un fait, pour le moins surprenant, confirme que l'énergie de la sainteté était devenue comme une seconde nature chez nos grands et grandes missionnaires des premiers temps. C'est en Patagonie, première terre de mission salésienne, que s'élevèrent jusqu'aux sommets de la sainteté les jeunes vénérables Zéphyrin Namuncurà et Laure Vicuña.

Rappelons encore parmi nos candidats aux honneurs des autels, ces témoins de l'École de sainteté de Don Bosco que furent: le bienheureux don Callisto Caravario, martyrisé en Chine; les nombreux martyrs espagnols témoins de la foi au cours des dramatiques péripéties de la guerre civile; Mgr Luigi Olivares, pasteur zélé au milieu de son peuple; don Rodolphe Komorek, insigne par son esprit de prière et de mortification; don Giuseppe Quadrio, professeur de théologie et spécialiste du dogme de l'Assomption; le coadjuteur Simon Srugi, compatriote de Jésus et humble prophète de l'oecuménisme, – melchite il se fit salésien et devint, par sa charité, promoteur du dialogue avec les musulmans. Citons enfin le coadjuteur Artémide Zatti. À l'époque où la Patagonie s'ouvrait à peine à la civilisation et manquait encore des services de santé, ce «bon samaritain» de grand mérite fonda à Viedma le premier hôpital de la ville.

Parmi les Filles de Marie Auxiliatrice, nous citerons la vénérable Soeur Teresa Valsè-Pantellini; les servantes de Dieu Soeur Maddalena Morano,

Soeur Carmen Moreno, Soeur Amparo Carbonell, Soeur Eusebia Palomino, Soeur Maria Troncatti, Soeur Laura Meozzi et Soeur Maria Romero.

Chez les Coopérateurs nous trouvons la vénérable Dorotea Chopitea, grande bienfaitrice; le Cardinal Giuseppe Guarino, ami de Don Bosco et fondateur d'une congrégation de religieuses; Alexandrina da Costa, admirable dans la souffrance; le laïc Giuseppe Toniolo, célèbre sociologue engagé.

Parmi les Anciens Élèves rappelons l'ingénieur Alberto Marvelli, vénérable, animateur zélé des patronages et de l'Action catholique; l'héroïque brigadier Salvo D'Acquisto qui sacrifia sa vie par amour du prochain, et enfin le baron Antonio Petyx, apôtre infatigable des Anciens Élèves eux-mêmes.

Tous ces candidats aux honneurs des autels, (ils dépassent la centaine),⁷ sont nôtres et manifestent, telle la pointe d'un iceberg, la présence vivante de l'esprit de Don Bosco dans les différents groupes de notre Famille et parmi les destinataires de ses initiatives apostoliques, un esprit débordant de vitalité, souple et fécond, signe d'un projet spécial du Seigneur gratifiant Don Bosco-Fondateur d'une particulière sainteté apostolique.

⁷ cf. Annuaire (Elenco) 1986, 2ème volume, pp. 194-196

L'esprit de Don Bosco dans la perspective de l'année '88

Si l'École de sainteté salésienne constitue le principal héritage de Don Bosco-Fondateur, les célébrations du centenaire de sa mort devront se distinguer par l'intérêt porté aux contenus évangéliques de cette sainteté et susciter une fidélité renouvelée.

Cette sainteté salésienne est un don de l'Esprit-Saint, nous le savons, et non pas d'abord le fruit de nos programmes, mais nous savons aussi que l'Esprit ne se repent pas de ses dons, au contraire, et qu'il a voulu, par le Concile, les actualiser et en faire la prophétie précieuse qui doit animer la culture aujourd'hui. Si nos prières et nos efforts vont dans ce sens, nous récolterons des fruits en abondance. Voilà pourquoi nous nous proposons de faire de l'année '88 une année de réflexion et de résolutions concernant la sainteté salésienne, à la lumière des grandes orientations de Vatican II.

Nous pouvons dire que les initiatives pensées et lancées à ce jour, en vue du centenaire, sont orientées dans ce sens.

— *Au niveau de la Congrégation*, nous nous sommes placés, surtout après l'approbation du nouveau texte des Constitutions et des Règlements, dans une sorte d'«état de noviciat», pour un effort intense et prolongé de formation permanente. Nous voulons faire du renouvellement solennel de notre Profession religieuse en 1988, une expression vivante de cette consécration apostolique que les nouvelles Constitutions, dans la lumière du Concile, nous ont appris à mieux connaître, à apprécier et à témoigner avec une actualité prophétique et une profondeur plus authentique. C'est en intensifiant de la sorte notre charité pastorale que nous pourrons prouver au monde la vitalité du charisme de Don Bosco.

— *Au niveau de la Famille salésienne*, nous nous sentons en communion plus étroite avec les autres Groupes qui ont renouvelé, comme nous, les textes qui fondent leur identité, dans la fidélité à leurs origines et au Concile. Nous voulons travailler

ensemble à la reprise du projet global de notre Fondateur, surtout en y associant de nombreux et courageux laïcs, Coopérateurs et Anciens Élèves. Notre effort vise à constituer un vaste Mouvement spirituel et apostolique de personnes intéressées aux problèmes de l'éducation des jeunes.

— *Au niveau des jeunes*, nos destinataires, nous travaillons, depuis un certain temps déjà, à redéfinir et à répandre une «spiritualité des jeunes» qui, en des formes progressives et appropriées, soit au coeur de nos diverses activités.

N'est-il pas symptomatique qu'à l'initiative et par les soins empressés de l'archevêque de Turin, son Éminence le Cardinal A. Balestrero, le Saint-Père ait annoncé, pour l'Église particulière de Turin, une spéciale «*Année Sainte des Jeunes*», allant du 31 janvier 1988 au 31 janvier 1989? Les sujets de réflexion qui caractériseront cette «Année de grâce pour la jeunesse» seront les enseignements prophétiques de Vatican II. Nous pensons qu'il est de notre devoir, à nous salésiens, de transmettre le Concile aux jeunes en marche vers l'an 2.000!

Le Siège Apostolique déterminera prochainement les conditions de ce jubilé extraordinaire. Elles vous seront aussitôt communiquées. Mais d'ores et déjà nous pouvons songer au climat à créer, aux programmes à établir, aux pèlerinages à organiser, à la sainteté à faire connaître et aimer.

L'indiction de cette Année Sainte spéciale donne une plus ample dimension ecclésiale aux célébrations de l'année '88. Portant nos regards au-delà des horizons de notre Famille salésienne, nous devons intéresser les pasteurs et les fidèles des Églises locales où nous vivons et avec lesquelles nous collaborons, et présenter la figure de Don Bosco comme celle d'un saint suscité par la Providence

pour être l'«Ami de la jeunesse», spécialement de la jeunesse pauvre et populaire. C'est une perspective qui doit susciter notre enthousiasme!

Un type de réflexion à susciter

Je crois opportun de proposer aux animateurs de nos communautés provinciales, en guise d'orientations pratiques, quelques sujets de réflexion. C'est une liste indicative, non exhaustive, d'aspects à développer pour arriver à créer ce climat dont nous parlions plus haut. Certains thèmes sont plus adaptés aux confrères, d'autres peuvent intéresser tous les groupes de la Famille salésienne, d'autres ne concernent que les jeunes, certains intéresseront tous les milieux. Il faut souhaiter que ces thèmes servent d'incitation à en imaginer d'autres mieux adaptés aux situations locales, tout en demeurant dans la droite ligne de nos grands objectifs à atteindre.

Voici donc, à titre d'exemples, un choix de sujets:

- Le rapport final du Synode de 1985.
- Les signes des temps et la «prophétie» que fut le Concile.
- Nouveauté et importance vitale de la liturgie de la Nouvelle Alliance.
- L'Eucharistie et la Pénitence, au centre de notre pastorale.
- La lettre de Jean-Paul II aux jeunes (1985).
- Les défis actuels d'une spiritualité pour jeunes.
- Les nouveaux problèmes de l'évangélisation des cultures.
- Les requêtes d'une inculturation réussie du «Système préventif».

- L'Oratoire, notre critère permanent de toute pastorale des jeunes.
- Éducation chrétienne et société civile.
- Le sens ecclésial vécu par Don Bosco.
- Les réponses de Don Bosco aux besoins sociaux.
- Profession salésienne et consécration apostolique.
- L'ascèse indispensable à la pratique des conseils évangéliques.
- Don Bosco modèle de sainteté aujourd'hui.

Il faudrait présenter ces thèmes et d'autres encore, comme des réponses aux questions qui se posent dans les différents milieux de vie, en puisant toujours aux sources abondantes des documents conciliaires. Ces exposés faciliteront l'assimilation des grandes directives du Magistère et de la Congrégation pour mieux vivre aujourd'hui notre Profession religieuse et pour témoigner, devant les jeunes et devant le monde, du message particulier de l'École évangélique de Don Bosco.

Résolution de sainteté salésienne

Récemment un écrivain italien a estimé qu'au plan culturel, la sainteté de Don Bosco était dépassée. Un autre a même déclaré nécessaire une «anti-hagiographie» pour rétablir une vue plus authentique du message évangélique du Christ. Il y en a qui parlent ou écrivent sur la sainteté, mais qui ignorent dans quel esprit Don Bosco a vécu la sainteté; ou bien qui confondent sainteté et attitudes culturelles d'une certaine époque. D'autres enfin ne connaissent pas l'École spirituelle née autour de notre Père et Fondateur, ou ne lui accordent pas l'attention voulue.

Je crois que les critiques ont ceci de bon qu'elles nous aident à éviter une hagiographie mythique et nous incitent à repenser en profondeur la nature même de la sainteté, en évitant de la réduire à un simple moralisme et en la distinguant soigneusement de son habillage culturel propre à une époque donnée.

Les critiques nous stimulent encore à préciser avec plus de clarté la diversité historique des façons concrètes de témoigner le message évangélique. Il est donc nécessaire de mieux cerner les éléments permanents de la sainteté et les caractères propres à la voie évangélique de Don Bosco. Avec l'aide du Saint-Esprit et la protection maternelle de la Vierge Auxiliatrice, nous avons pu nous consacrer sérieusement, au cours de près de vingt années de recherches, à cette tâche délicate. Il suffit pour s'en convaincre de penser aux trois derniers Chapitres généraux et au texte rénové de nos Constitutions.

Dans une société où se développe encore un processus de sécularisation d'où la sainteté, tel un résidu d'une époque révolue, serait exclue parce que n'apportant plus rien à l'homme scientifique et technique d'aujourd'hui, le rendez-vous de '88 nous invite à nous engager à fond pour un renouveau de la Profession salésienne, face aux temps que nous vivons!

Cet engagement implique trois résolutions:

- reconsidérer avec clarté l'essence évangélique de la sainteté;
- identifier les valeurs permanentes de l'esprit de Don Bosco;
- relever le défi d'une inculturation constante et méthodique du charisme salésien.

Cet appel à rendre actuelle la sainteté de Don

Bosco nous est adressé par l'Église elle-même, par ses pasteurs, par Vatican II, par les nouvelles générations d'innombrables jeunes qui voient en notre Profession religieuse «le don le plus précieux que nous puissions offrir» à leur espérance.⁸

⁸ cf. Constitutions 25

* * *

Chers confrères, le Rapport final du Synode des Évêques affirme explicitement que: « À travers toute l'histoire de l'Église, les saints et les saintes ont toujours été source et origine de renouvellement dans les circonstances les plus difficiles. Aujourd'hui, nous avons grand besoin de saints, il faut inlassablement les demander à Dieu. Les instituts de vie consacrée doivent avoir conscience, dans leur profession des conseils évangéliques, de leur mission spéciale dans l'Église d'aujourd'hui, et nous (les Évêques), nous devons les encourager dans leur mission».⁹

⁹ Rapport final II,A,4 (Documentation catholique, 5 janvier 1986, p. 38)

Cet appel autorisé nous convie à approfondir le vrai sens de notre Profession et à en témoigner, en ce qu'elle a de plus intime et de plus fécond: la sainteté apostolique. Les Constitutions nous rappellent que «la fidélité à l'engagement pris lors de la profession religieuse est une réponse toujours renouvelée à l'alliance particulière que le Seigneur a scellée avec nous. Notre persévérance s'appuie totalement sur la fidélité de Dieu qui nous a aimés le premier, et elle est entretenue par la grâce de sa consécration. Elle est aussi soutenue par l'amour que nous portons aux jeunes auxquels nous sommes envoyés. Elle s'exprime dans la reconnaissance au Seigneur pour les dons que nous offre la vie salésienne».¹⁰

¹⁰ cf. Constitutions 195.

Que Don Bosco, en ce centième anniversaire de sa mort, intercède auprès de Dieu pour que nous sachions renouveler et témoigner de notre Profession religieuse conformément au projet de sainteté apostolique décrit dans les Constitutions salésiennes!

Je vous adresse mon salut fraternel et le souhait d'une intense préparation spirituelle à l'année '88. Je prie pour vous tous.

Avec ma gratitude et mon affection dans le Seigneur.

Don F. Viganò

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

2.1 CHAPITRES PROVINCIAUX ET VISITES D'ENSEMBLE

Père Gaetano SCRIVO
Vicaire du Recteur majeur

Dans sa dernière session plénière le Conseil général a examiné et approuvé les décisions des Chapitres provinciaux qui lui étaient parvenues dans le courant du mois de juillet (cf. Chronique n. 4.2). Depuis lors d'autres provinces ont tenu leur Chapitre. Le Conseil a jugé bon que le Vicaire du Recteur majeur présente dans les Actes quelques considérations à ce propos. Elles seront utiles tant aux provinces qui ont déjà conclu leurs travaux capitulaires qu'aux provinces dont les Chapitres sont en cours ou en préparation.

1. La valeur du Chapitre provincial

L'art. 170 des Constitutions expose les aspects juridiques du Chapitre provincial. Il doit se lire dans l'éclairage de l'art. 58 qui souligne l'importance de la communauté provinciale dont les communautés locales sont partie vivante.

Déjà le Chapitre général spécial (CGS) considérait «comme un élément fondamental du renouveau de la vie religieuse salésienne *la redécouverte et la remise en valeur de la communauté provinciale*, celle-ci se présentant comme le trait d'union entre les communautés locales et le lien avec les autres provinces et la communauté mondiale» (CGS, 512).

Partant de cette réflexion du CGS, le nom de «province» qui indique une circonscription juridique de notre Société (cf. Const. 156), s'est enrichi, dans le nouveau texte des Constitutions, d'une

valeur de communion et l'expression «*communauté provinciale*» est devenue plus fréquente. La communauté provinciale fait grandir les communautés locales dans la communion fraternelle et les soutient dans leur mission, elle coordonne et vérifie le travail apostolique, favorise la collaboration, anime la pastorale des vocations et l'effort de formation, elle pourvoit à la continuité des oeuvres et reste ouverte à de nouvelles activités (cf. Const. 58).

Le Chapitre provincial, dans ce contexte, est un moment privilégié pour vivre et intensifier le sens de l'appartenance des confrères et des communautés locales à la communauté provinciale, les aidant à dépasser les points de vue de leur milieu et de leur travail et à s'ouvrir aux problèmes généraux de la province.

Pourqu'un Chapitre provincial réalise ses objectifs, il est indispensable que les confrères et les communautés locales apportent leur collaboration, marquent leur vif intérêt pour sa préparation et son déroulement, se disposent à en accueillir les conclusions et s'engagent à en appliquer les décisions, dès leur approbation par le Recteur majeur.

Le rythme triennal du Chapitre provincial a été introduit dans les Constitutions précisément pour offrir, aux confrères et aux communautés, la possibilité d'une participation plus responsable à la vie et à l'action de la communauté provinciale. Le risque toutefois n'est pas imaginaire de voir le rythme triennal transformer le Chapitre en un acte de routine, une formalité périodique sans incidence effective sur la croissance de la vie religieuse et pastorale de la province. Ce risque ne peut être évité que si chacun admet que la communauté provinciale est une réalité vivante, toujours à construire et exigeant des temps forts d'étude et d'évaluation.

2. Autorité du Chapitre provincial.

Selon le droit, le Chapitre provincial est *l'assemblée représentative* des confrères des communautés locales. La représentation proportionnelle des communautés et de tous les confrères est garantie grâce aux élections locales et provinciales. De cette façon

le Chapitre reflète l'ensemble des activités et des oeuvres, des expériences et des dons de l'ensemble de la communauté provinciale.

À l'opposé du Conseil provincial, le Chapitre provincial – aux termes des Constitutions – est un organisme collégial dont tous les membres exercent ensemble, avec les mêmes droits, les pouvoirs qui lui sont dévolus.

À propos des pouvoirs des Chapitres, il est bon de relever que les Constitutions, après avoir défini la nature du Chapitre général (cf. Const. 146), affirment – en conformité avec le canon 631 du code de droit canonique (CJC) – qu' «il détient l'autorité suprême dans la Société et l'exerce conformément au droit» (Const. 147).

Le Chapitre provincial au contraire ne détient pas l'autorité suprême dans les limites de la province, puisque les Constitutions déterminent les domaines qui sont de sa compétence. À cet égard il n'est pas possible d'établir des analogies hypothétiques entre le Chapitre général et le Chapitre provincial.

Il faut toutefois reconnaître au Chapitre provincial *le pouvoir de «prendre des délibérations» en ce qui concerne la province*, étant sauves les compétences attribuées par les Constitutions et par les Règlements généraux à d'autres organes de gouvernement et étant entendu que ses décisions «auront force de loi après approbation du Recteur majeur avec le consentement de son Conseil» (Const. 170).

Les compétences dévolues au Chapitre provincial (cf. Const. 171) seront donc interprétées et exercées dans le respect de ces deux conditions. Un Chapitre provincial qui prendrait une décision, par exemple, en une matière déferée aux organes ordinaires du gouvernement provincial (le Provincial et son Conseil) outrepasserait ses pouvoirs. Ils ne s'agit pas de pures formalités, mais de rapports clairs, définis par les Constitutions, entre des personnes et des organes qui ont reçu mandat d'exercer le service du gouvernement dans notre Société. En définitive, c'est justement le bien des personnes et de la Congrégation qui demande cette précision des compétences.

3. Les Directoires provinciales

Après les orientations que j'ai données sur mandat du Conseil général dans le numéro 315 des ACG, je me limiterai ici à une seule réflexion.

Nous ne devons pas voir dans les Directoires provinciales une prolifération de normes, mais bien plutôt une *application des principes de subsidiarité et de décentralisation*, qui sont étroitement liées aux valeurs de la participation et de la coresponsabilité (cf. Const. 123-124).

Afin de promouvoir concrètement ces valeurs, les Constitutions et les Règlements généraux ont confié aux Chapitres provinciaux la charge d'appliquer aux réalités locales les principes et les normes de la législation générale afin de rendre plus efficace, dans la communauté provinciale, l'engagement de fidélité à notre Règle de vie.

S'il est reçu avec compréhension et appliqué consciencieusement, le Directoire sera une aide valide pour notre consécration apostolique, pour une bonne vérification et un approfondissement de notre pastorale, pour la formation initiale et permanente des confrères et pour une plus étroite communion dans la province.

4. Visites d'ensemble.

Dans sa dernière session le Conseil général a aussi fixé le calendrier des «visites d'ensemble»; je vous le présente avec quelques réflexions à ce propos.

Visites d'ensemble

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Région</i>
1985		
8-11 nov.	Lyon-Francheville	EUROPE francophone
1986		
3-9 nov.	New Delhi	INDE
17-22 nov.	Bangkok	EXTRÊME-ORIENT

1987

17-19 févr.	Leusden	EUROPE néerlandophone
20-22 févr.	Benediktbeuern	EUROPE germanophone
29 mars-4 av.	Assomption	AMÉRIQUE LAT.-atlantique (1)
5-11 av.	Brasilia	AMÉRIQUE LAT.-atlantique (2)
12-18 mai.	Caracas	AMÉRIQUE LAT. «Pacifique-Caraïbes
25-30 mai.	Rome	ITALIE et PROCHE-ORIENT
31-2 juin	Rome	UPS
2-8 août	Fatima	RÉGION IBÉRIQUE
8-13 sept.	New Rochelle	RÉGION ANGLOPHONE
5-10 oct.	Varsovie	POLOGNE
13-15 nov.	Ljubljana	EUROPE-Yougoslavie

Au cours de l'année 1988 une rencontre est prévue pour l'AFRIQUE. Les modalités en seront fixées compte tenu de la situation du moment.

La nouveauté à relever dans ce calendrier est le nombre croissant des rencontres; elles passent de 10 (au cours du précédent mandat du Recteur majeur) à 13. C'est voulu en vue de rencontrer en profondeur les problèmes spécifiques aux régions et pour permettre aux Conseils provinciaux une plus large participation.

À la différence des Chapitres provinciaux, les *Visites d'ensemble* ne répondent pas à une prescription des Constitutions, mais sont des initiatives prises par le Recteur majeur et son Conseil. Elles ont une importance particulière pour l'animation des Régions et relèvent des devoirs qui incombent au Recteur majeur selon l'art. 126 des Constitutions: «Son souci principal est de promouvoir, en communion avec le Conseil général, la fidélité constante des confrères au charisme salésien pour l'accomplissement de la mission que le Seigneur a confiée à notre Société».

Les Visites d'ensemble poursuivent donc les objectifs suivants:

- Construire sans relâche l'unité de la Congrégation. À cette fin il faut créer une communauté des vues concernant les aspects

fondamentaux de la vie et de la mission salésienne et maintenir un juste rapport entre l'unité et la décentralisation.

- Développer dans les Provinces un gouvernement et une animation efficaces en renforçant le sens de la coresponsabilité dans les Conseils.
- Raffermer la fidélité au charisme salésien en vue d'accomplir la mission que le Seigneur a confiée à notre Société.
- Déterminer et étudier les problèmes qui concernent le bien commun.
- Faire progresser la communion des Provinces avec le Recteur majeur ainsi que l'union et la collaboration fraternelle des Provinces entre elles.

Avec, en toile de fond, les objectifs prioritaires de l'actuel mandat du Recteur majeur, on choisira pour les Visites d'ensemble les thèmes particuliers et les domaines de réflexion propres aux différents groupes de Provinces.

Quoique seuls les Provinciaux et leurs Conseils participent à ces rencontres, tous les confrères y sont cependant intéressés en tant que les directives données et les vérifications faites par ces Visites d'ensemble constituent une possibilité de juger des situations et une référence pour continuer la mission confiée à la Province.

Ces considérations et ajoutons-y la perspective des célébrations de '88 constituent un encouragement pour les communautés et pour les confrères à s'employer intensément à préparer ces temps forts de réflexion et de constant renouvellement: l'invocation du Saint-Esprit et la participation aux initiatives provinciales assureront l'efficacité apostolique des «Visites» programmées.

2.2 «PROJET AFRIQUE»: VÉRIFICATION ET DIRECTIVES.

Père Luc VAN LOOY

Conseiller général pour les Missions

C'est en 1891 que les premiers salésiens sont entrés en Afrique (Algérie et Tunisie).

En 1896 on les trouve au Cap de Bonne-Espérance (Afrique du Sud), et la même année ils ouvraient une école à Alexandrie (Égypte).

Ils entraient au Mozambique en 1907 et au Zaïre en 1911.

Telles sont les premières étapes d'une présence qui peu à peu allait s'affirmer spécialement après que le CG 21 en 1978 eût lancé le «Projet Afrique» et ouvert à la Congrégation un chantier d'importance dans le continent africain; en effet, après le CG 21, nombreuses furent les Provinces qui commencèrent des activités et des oeuvres dans près de 19 nations d'Afrique!

Le CG 22, le regard fixé sur le «Projet Afrique», que le Recteur majeur définissait: «une vraie grâce de Dieu et un appel stimulant en vue d'un dynamisme apostolique renouvelé de toute la Famille salésienne», invitait la Congrégation – dans une directive expresse – à voir où elle en était de son «Projet Afrique» et à le relancer comme une preuve concrète de sa prédilection pour les jeunes et pour les pauvres (CG 22 Documents, n. 10, éd. française p. 59)

En réponse à cette directive du CG 22, le Conseil général, dans sa dernière session plénière, a consacré deux séances à étudier la situation de nos entreprises africaines; ces séances ont fixé quelques orientations pour l'avenir.

Prenant pour point de départ les indications du Conseil général, je voudrais vous soumettre quelques considérations que je crois utiles à la consolidation et à la poursuite du «Projet Afrique».

L'Afrique, Continent des jeunes, adresse des demandes aux Salésiens.

Un premier élément s'est imposé aux membres du Conseil: la situation des jeunes des pays d'Afrique nous interpelle.

La proportion d'enfants et de jeunes est très élevée. Ils sont frappés de maux très répandus: le chômage, le désir du bien-être de l'Occident et en conséquence l'afflux vers les villes, l'endoctrinement par les gouvernements qui les accaparent et les enrôlent dans l'armée ou dans leurs mouvements politiques: au total il faut constater que les jeunes sont sans défense et n'ont pas voix dans la société africaine.

L'irrégularité de la fréquentation scolaire et le nombre de ceux qui quittent l'école trop tôt multiplient les problèmes posés par le temps libre, que, le plus souvent, les jeunes n'arrivent pas à occuper utilement.

Cette situation des jeunes invite les oeuvres salésiennes à privilégier le type «oratoire». En effet, pour beaucoup de confrères, l'Afrique leur a fait redécouvrir l'«oratoire» où le contact ouvert et amical avec les jeunes crée une ambiance familiale. Les initiatives de type «oratoire» telles que le sport, le théâtre, les fêtes, attirent les jeunes et leur permettent d'accéder plus facilement à des activités culturelles et catéchétiques. Il y a plusieurs endroits où les salésiens ont installé, dans l'«oratoire», de petits ateliers d'arts et métiers.

La situation étant ce qu'elle est, les requêtes que les Églises d'Afrique adressent aux salésiens sont de divers types. On peut ramener ces requêtes à deux domaines principaux:

- La prise en charge d'une mission avec le ministère paroissial en des zones urbaines ou rurales;
- Le domaine de l'éducation dont les exigences se regroupent autour des besoins suivants:
 - une formation professionnelle en mesure de donner un métier aux jeunes;
 - une formation et une assistance pastorale aux enseignants, aux catéchistes et aux leaders;
 - l'alphabétisation et l'enseignement primaire.

Les réponses apportées jusqu'à présent par les salésiens ont fait découvrir aux salésiens mêmes un champ d'action pour lequel le charisme salésien est très adapté. La formation professionnelle, l'instruction primaire et la formation des cadres, dans le contexte des activités de la paroisse et du centre de jeunes, mettent en contact étroit jeunes et adultes et les invitent à collaborer dans des activités éducatives et pastorales au développement de leur peuple.

L'organisation et le développement de nos oeuvres montrent à l'évidence la nécessité de travailler en équipe, de former de bons collaborateurs et de chercher les voies et moyens efficaces pour exprimer le message évangélique dans l'esprit de Don Bosco.

Une conclusion s'impose: *la qualification des confrères dans les domaines de la pastorale des jeunes et de la spiritualité salésienne s'avère indispensable.*

Les salésiens en Afrique.

Au mois de juillet 1986 l'Afrique comptait 572 salésiens, dont 402 prêtres, 91 coadjuteurs, 62 clercs et 17 novices. Quatre noviciats ont été ouverts à ce jour, savoir: en Éthiopie, au Lesotho, au Mozambique et au Zaïre.

Les salésiens se trouvent groupés en 109 communautés desservant une grande variété d'oeuvres: 62 paroisses, 52 «oratoires»-centres de jeunes, 30 centres professionnels, 24 écoles allant de l'école primaire à l'école secondaire supérieure, 10 pensionnats, 3 centres agricoles... Le mouvement est à l'expansion: en 1986, 11 communautés nouvelles ont été fondées!

Les centres de vocations et les maisons de formation augmentent: il y a 5 juvénats et, dans plusieurs pays, des jeunes se préparent à la vie salésienne. Il y a une communauté de formation à Kansebula (Zaïre) groupant de jeunes salésiens appartenant à 7 nations africaines. Pour la théologie, il existe une communauté internationale à Nairobi, et un nouveau scolasticat international est en préparation à Lubumbashi (Zaïre).

Comme vous voyez, nous nous approchons tout doucement de

ce que Don Bosco avait vu dans le songe de Barcelone (1886): 10 centres d'étude et noviciats de Santiago au centre de l'Afrique et 10 autres du centre de l'Afrique à Pékin (cf. MB XVIII, 71 sq.). Ce songe avait pour but de donner à Don Bosco «une idée exacte de ce que les salésiens devaient faire» (ib.).

La Congrégation apprend.

Un examen rétrospectif nous permet d'affirmer que le généreux engagement des salésiens et en même temps le contact avec nos collaborateurs et avec les jeunes de tous ces pays nous ont permis de mieux connaître la réalité africaine. Nous constatons que le «Projet Afrique» n'est pas seulement un mouvement «Nord-Sud», mais que le type d'Église, l'hospitalité, l'esprit de communauté, le sens religieux et l'engagement des laïcs dans l'Église africaine nous offrent beaucoup de choses à apprendre et à renouveler.

Les missionnaires se rendent compte que les principes qui guident l'activité de l'homme africain diffèrent des principes qui règnent ailleurs. Pour l'Africain *la relation humaine compte plus que l'efficiences!*

En particulier les jeunes Africains ramènent notre pensée à Don Bosco. Leur sympathie, leur créativité, et leur spontanéité nous apprennent l'amitié, le détachement et la joie.

Le style africain nous apprend à «être avec...» les jeunes, à établir un rapport humain capable d'aboutir à une présence éducative ouverte à l'évangélisation.

Les missionnaires savent qu'il y a *un équilibre à trouver* entre les divers éléments culturels, religieux et sociaux pour «inculturer» le message évangélique et appliquer de façon adaptée le système préventif.

Inculturation.

Un des problèmes qui s'impose le plus à l'attention, quand on étudie l'action missionnaire, est celui de *l'inculturation*. Les

missionnaires entrent dans un milieu, s'identifient au peuple qu'ils évangélisent, participent à sa vie et à la vie de leur Église. Ils voient et jugent les situations africaines «de l'intérieur». Vivre avec les jeunes aide d'une façon particulière à pénétrer l'âme d'un peuple et à trouver la manière africaine d'organiser une oeuvre et de mener une action pastorale.

Comme l'écrivait le Recteur majeur, nous sommes en train, avec le «Projet Afrique», de donner une physionomie africaine au charisme de Don Bosco! Nous avons conscience de toujours devoir programmer pour l'Afrique à partir de l'Afrique: d'où la grande responsabilité des missionnaires eux-mêmes.

On a constaté que pour faire progresser l'inculturation, il était avantageux de s'orienter vers des communautés «internationales».

Au début, la communauté de confrères appartenant à une même nation a présenté l'avantage indiscutable d'assurer une présence bien soudée, solide et efficace. Mais, à mesure que le «Projet» se développe, il faut aller dans le sens d'une intégration des confrères africains et ouvrir les communautés à des confrères de diverses provenances. L'intégration est évidemment plus facile là où les confrères vivent en communauté leur activité pastorale. L'inculturation se réalise au niveau de la langue, de la mentalité, de la culture, de la religion, et des moeurs. Or une communauté internationale présente des possibilités plus grandes d'enrichissement réciproque et met à la disposition des gens la variété des cultures présentes chez les confrères d'origines diverses. De plus, elle permet de créer l'unité des différents modèles et de participer ainsi plus intensément à la vie du peuple.

De là découle une directive. Tout en reconnaissant le rôle essentiel que continuent à jouer les Provinces d'origine des missionnaires, on comprend l'avantage qu'il y a à ce que les communautés s'apprentent à accueillir des confrères de diverses nationalités.

L'inculturation exige encore que la langue commune de l'endroit soit adoptée comme langue de la communauté.

Communautés.

Un aspect que le «Projet Afrique» a mis en évidence est le suivant: les confrères sont en train d'apprendre à vivre en de petites communautés ouvertes à la créativité dans la fidélité.

Alors que beaucoup de nos missionnaires étaient habitués à vivre dans des structures établies depuis des années, ayant leur propre histoire et leur propre style de vie, les nouvelles initiatives en terre africaine les ont placés «aux frontières» avec l'un ou l'autre confrère, pour «fonder», c'est-à-dire pour créer une oeuvre ou une activité nouvelle.

Alors qu'autrefois ils prenaient bien rarement une décision d'une certaine envergure, ils s'aperçoivent que souvent aujourd'hui leurs décisions déterminent l'avenir de l'oeuvre salésienne et sa présence même.

Alors que souvent, dans leurs provinces d'origine, les confrères vivaient dans de grosses communautés, à présent ils se trouvent souvent à deux ou trois à partager toute la vie et à élaborer leurs plans d'action.

Tout cela met en relief *l'importance de la communauté pour la vitalité même du «Projet Afrique»*.

Dans de telles communautés, l'importance du rôle du directeur est grande: il ne lui est pas toujours facile d'atteindre le provincial, à cause des grandes distances. De ce fait, le directeur est appelé, plus que dans les communautés ordinaires, à «guider le discernement pastoral» (Const. 44), en tenant compte de la culture locale et des directives des Églises particulières.

Vie spirituelle.

Les besoins immédiats du peuple et les soucis d'une oeuvre commençante, tant au plan de l'organisation matérielle que de l'orientation pastorale, forcent le missionnaire à affronter toutes sortes de difficultés sans épargner son temps et sa peine. Le risque de se laisser prendre à des formes d'«activisme» n'est pas imagi-

naire, et les exigences de l'action pourraient empêcher le missionnaire de vivre dans l'intimité du Seigneur.

Il faut aussi souligner que la nouveauté du milieu et de la culture marquent nécessairement le style de la prière. L'adaptation qui s'impose doit éviter de rester à un niveau superficiel.

Il faut donc prendre au sérieux la directive donnée à la communauté de «raviver la conscience de sa relation vitale et intime avec Dieu et de sa mission de salut» (cf. Const. 85) en veillant à la profondeur de sa vie spirituelle.

Il est fort utile pour les communautés voisines d'établir ensemble des temps forts de vie spirituelle, des recollections, etc...

Coordination.

Comme nous venons de le voir, les présences salésiennes en Afrique prennent racine et suivent un processus de maturation. À mesure que le «Projet» prend forme, un impératif se fait de plus en plus exigeant: une «coordination» s'impose.

C'est précisément dans ce sens qu'au mois de mai dernier deux réunions internationales se sont tenues, l'une à Nairobi et l'autre à Libreville, sur la pastorale des jeunes en Afrique. Les missionnaires «anciens» et «nouveaux» de l'Afrique se sont rencontrés pour faire une évaluation, partager leurs expériences et prendre des orientations pour l'avenir.

Il faut multiplier ces rencontres, non seulement au niveau du continent, mais au niveau des communautés voisines, pour reprendre souffle, programmer, s'informer, se consulter, de manière à ce que la présence salésienne gagne en force.

En vue précisément d'une toujours plus efficace coordination, nous voyons se dessiner quelques lignes directrices:

- *Les communautés qui sont à l'oeuvre dans des zones voisines, même si elles relèvent de provinces différentes, se rencontreraient régulièrement pour la programmation pastorale et communautaire, pour la formation permanente, pour la pastorale des vocations etc...*

- *De même, les provinces qui ont des communautés dans un pays d'Afrique devraient s'entendre sur des programmes communs, sur des projets d'avenir, et faciliter des échanges de personnel entre les communautés.*
- *Nous sentons l'avantage qu'il y aurait à ce que chaque pays, ou zone d'Afrique, possède un «responsable» qui représente la Congrégation devant l'Église locale et auquel les confrères puissent se référer.*
- *Il faudra songer à créer, en temps utile et selon les possibilités, de vraies structures juridiques.*

Ces considérations ne diminuent en rien la responsabilité des Provinces qui accompagnent et soutiennent leurs communautés missionnaires en y impliquant les confrères et la Famille salésienne.

Horizons nouveaux.

Après ces années de «fondation» et de développement des oeuvres africaines, le prochain effort consistera surtout à *consolider* et à *donner de la profondeur* à ces oeuvres en croissance, en visant à former des communautés salésiennes robustes, capables d'animer des communautés chrétiennes solides et des groupes de jeunes riches d'avenir.

Cependant nous ne pouvons pas perdre de vue les nouveaux appels insistants: dans cette perspective deux nouvelles fondations sont en projet pour l'année 1986. Des confrères de la Région «Pacifique-Caraïbes» iront en Guinée (Conakry), et de leur côté les Provinces des États-Unis assumeront des responsabilités dans la République de Sierra Leone (Afrique). Les confrères des Provinces de Pologne étudient aussi les possibilités d'ouvrir une oeuvre en Ouganda.

Entre-temps beaucoup d'autres demandes nous parviennent, mais nous répétons que notre effort doit porter d'abord sur la consolidation des oeuvres lancées en donnant une plus grande consistance aux communautés existantes.

Les besoins en missionnaires.

Le «Projet Afrique» est en train de redonner à la Congrégation une grande force, mais il requiert un effort persévérant de la part de tous les confrères. La générosité de chacun de nous continuera à porter des fruits dans ce merveilleux champ d'apostolat!

Il y a un incessant besoin de pasteurs et d'éducateurs, d'enseignants dans les écoles primaires et dans les écoles techniques; il nous faut des instructeurs, des menuisiers, des typographes, des mécaniciens etc... Mais la mission a surtout besoin de *salésiens doués d'un grand esprit de sacrifice et d'un grand sens communautaire*, capables de faire grandir la communauté chrétienne, ouverts aux cultures et aux façons de penser et de vivre différentes de la leur; en un mot il faut des gens à «vocation missionnaire».

Conclusion.

L'Église qui est en Afrique est vivement préoccupée par le problème de l'avenir des jeunes dans la grave situation où ils se trouvent, et elle n'arrive pas toujours à trouver les forces qui lui permettraient d'apporter à la jeunesse une réponse qui, par-delà les idéologies et les régimes, les attirerait à la «bonne nouvelle» de Jésus-Christ!

Nous, salésiens, nous voulons par notre présence, offrir à l'Église d'Afrique la richesse du charisme et du système préventif de Don Bosco. À cette fin nous nous efforçons d'être, comme Don Bosco, des missionnaires pleins de bonté, progressant toujours dans la disponibilité du «da mihi animas».

3. DISPOSITIONS ET NORMES

NOUVELLE ÉDITION DU NÉCROLOGE SALÉSIEN

Le Secrétaire général

Le souvenir des confrères défunts est un des devoirs que la Règle rappelle tant aux communautés qu'à chacun de nous. L'art. 54 des Constitutions nous fait ce rappel en parlant des communautés fraternelles où l'esprit de famille nous garde unis par une «*charité qui ne passe pas*» avec nos frères qui reposent dans le Christ. L'art. 94 à son tour nous présente nos confrères défunts dans la lumière du Ressuscité. Il nous invite à prier pour eux avec reconnaissance et nous engage à continuer fidèlement la mission pour laquelle ils ont travaillé et souffert.

Pour une communauté salésienne, le souvenir des confrères appelés à leur éternité fait partie du mystère qu'elle vit chaque jour: elle sait en effet qu'elle n'est pas née d'un «simple projet des hommes», mais par l'initiative de Dieu (cf. Const. 1); elle se sait appelée à porter aux hommes et surtout aux jeunes le salut en Jésus-Christ, à devenir «un signe de la force de la résurrection», et un témoignage prophétique «des cieux nouveaux et d'une terre nouvelle» (cf. Const. 63). Ce mystère relie de façon toute spéciale la communauté militante aux frères qui déjà en Dieu participent à la plénitude de la résurrection et illuminent d'espérance notre route ici-bas. Plus la communauté vit dans la fidélité l'élan apostolique du «*da mihi animas*», plus elle éprouve le besoin d'intensifier sa communion avec les saints: en premier lieu avec saint Jean Bosco et avec les saints canonisés de notre Famille, mais aussi avec la foule de ceux qui ont suivi Don Bosco et ont contribué à construire la Congrégation. D'ailleurs les Constitutions nous en font un devoir de reconnaissance (cf. Const. 94).

Nous nous demandons: comment faire pour nous souvenir de nos morts, nous qui sommes si prompts à oublier?

Les Règlements généraux ont établi un moyen pratique et simple qui prouve que notre famille garde vivante la mémoire des morts: il s'agit de la lecture quotidienne du nécrologe. En effet l'art. 47 des Règlements stipule: *«Chaque communauté, en signe de communion avec ses frères défunts, aura pour eux un souvenir particulier et fixera le moment qui convient pour la lecture quotidienne du nécrologe en communauté»*.

Il est aisé de saisir la signification du nécrologe pour la communauté salésienne: c'est un *«livre de famille»* qui nous rappelle constamment l'amour du Seigneur et de l'Auxiliatrice pour notre Société. Ils nous ont donné tous ces confrères qui, en se mettant à la suite de Don Bosco, en ont continué la mission et l'ont transmise jusqu'à nous. C'est pour nous le moyen de faire mémoire, dans la prière reconnaissante.

Pour que le nécrologe soit à jour, une nouvelle édition a été préparée. Elle remplace celle de 1973 et reprend tous les confrères défunts depuis le début de la congrégation jusqu'à 1986 (y compris la liste reprise dans ce numéro 319 des ACG). Elle est le fruit d'un patient travail de révision et de mise au point auquel différents confrères du Secrétariat général ont participé et notamment le coordinateur, don Adalbert Paszenda, à qui vont nos remerciements les plus sincères.

La présentation de la nouvelle édition signale les principales innovations, et en particulier :

- la révision des noms de famille; ils sont proposés selon l'usage du pays auquel appartenait le confrère, (en indiquant par exemple le nom de famille de la mère, là où c'est l'usage);
- la révision des prénoms. Ils ont été présentés, le plus possible, dans la langue du pays d'origine du confrère;
- une distribution plus simple de la liste quotidienne des défunts;
- un index alphabétique revu et complet de tous les confrères défunts.

Toutefois, au-delà de ces innovations, de type plutôt rédactionnel, il faut surtout noter *la nouvelle disposition des noms des défunts de chaque jour*. Le critère du classement est modifié. *La liste des défunts suit rigoureusement un ordre chronologique*, le regroupement par province ou région (comme dans la précédente édition) a disparu. La raison en est la volonté de décentraliser (cf. Const. 124) et de laisser aux provinces la responsabilité de déterminer les modalités de la lecture du nécrologe en communauté.

Cette remarque faite, voici comment procéder pour la lecture du nécrologe, selon l'art. 47 des Règlements:

- a. dans l'édition type du nécrologe, ayant valeur au niveau mondial, *sont marqués d'un astérisque (*) les noms des Serviteurs de Dieu, des Supérieurs du Conseil général, des Évêques, des Préfets apostoliques et des Prélats: il sera fait mention de ces noms dans toute la Congrégation;*
- b. *ensuite chaque province* (sur disposition du Provincial avec son Conseil, tenant compte d'éventuelles directives de la Conférence interprovinciale), *marquera d'un astérisque (*) les noms des confrères dont il sera fait mention dans chaque maison de la province* (confrères originaires de la province, ou y ayant travaillé, ou qui y sont connus, etc...);
- c. il est clair qu'au-delà du rappel de quelques noms *le souvenir va à tous les membres de la congrégation*. Rien n'empêche que la liste de tous les noms des défunts soit lue chaque jour.

Que la nouvelle édition du nécrologe, avec les nouvelles normes pour la lecture communautaire dans toutes les maisons et provinces, renouvelle en chacun de nous le sentiment d'appartenance et d'attachement à notre Famille spirituelle dans le nom de Don Bosco et de tant de nos confrères. Le souvenir de nos morts sera pour nous chaque jour un encouragement à poursuivre fidèlement la mission qui nous a été confiée (cf. Const. 94).

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL

4.1 Chronique du Recteur majeur.

Le Recteur majeur, au cours des mois de juin et juillet a été pris par la quatrième session plénière du Conseil général, par la session consacrée aux nouveaux provinciaux et par les activités habituelles d'animation. Il a fait une pause du 20 au 22 juin pour aller rendre visite aux confrères de Munich.

Il a ensuite pris contact avec différents groupes de formation permanente: celui des provinces allemandes et autrichienne, et celui des provinces de Belgique-Nord et des Pays-Bas et enfin celui de la Région «Italie et Proche-Orient».

Du 23 au 25 juillet il a pris part au pèlerinage de 750 jeunes du «Campo-Bosco Nacional». Il les a rencontrés au Valdocco. Cette admirable initiative était due aux Salésiens, aux F.M.A. et aux jeunes d'Espagne qui voulaient, d'une manière originale, rendre à Don Bosco la visite que le saint avait faite à leur pays un siècle plus tôt.

Le 5 août don Viganò quittait Rome à nouveau pour gagner la Lombardie où il rencontra des SDB et des FMA. Il assista le 6 août aux professions des novices FMA du noviciat de Contra di Missaglia.

Le 30 août il était à Bologne pour fêter, avec plusieurs de ses compagnons de noviciat, leurs 50 ans de Profession.

Le 1er septembre, jour où l'Église fait mémoire de saint Égide, la maison généralice a fêté dans l'intimité le cinquantième anniversaire de la profession du Recteur majeur. Le lendemain, 2 septembre, le Père partait pour un nouveau voyage. Cette fois en Amérique latine, avec au programme des visites à la Colombie, à l'Équateur et au Brésil.

4.2 Chronique du Conseil général.

Le 3 juin 1986 tous les Conseillers se retrouvaient à la maison généralice pour une nouvelle session plénière. Les uns revenaient des provinces où ils avaient accompli la visite extraordinaire, les autres s'étaient occupés d'affaires concernant leur département. La session commença au jour dit, à 11 h., pour se terminer le 23 juillet après non moins de 34 séances d'intense travail.

Comme d'habitude, un certain nombre de séances a été consacré aux activités dites d'administration ordinaire: examen des affaires courantes des provinces, nominations

de membres des Conseils provinciaux, approbation des nominations de directeurs, ouverture et érection canonique de nouvelles maisons (11 maisons ont été érigées canoniquement au cours de la session plénière), problèmes particuliers des confrères, etc...

Toutefois les thèmes et les problèmes dans lesquels le Conseil a le plus investi furent ceux relatifs à l'animation des Provinces et de la Congrégation entière, à travers des évaluations et des directives, afin de donner suite aux dispositions des Constitutions et aux priorités établies pour la durée du présent mandat de 6 ans.

Nous portons à la connaissance des confrères un rapide exposé des sujets les plus importants qui ont retenu l'attention et la réflexion des membres du Conseil.

1. *Nominations de Provinciaux.*

C'est une des plus importantes responsabilités du Conseil. Les consultations organisées dans les provinces respectives ont été étudiées à fond, ainsi que les situations et les besoins de chaque province, en vue de choisir les animateurs les plus à même de guider les communautés dans la fidélité à Don Bosco et à la mission salésienne. Dans ce sens, le Conseil a donné son accord pour la nomination de six nouveaux Provinciaux (voir leurs noms au point 5.5 du présent numéro des ACG).

2. *Rapports des Visites extraordinaires.* Les rapports présentés par les Conseillers régionaux ont été examinés avec attention. Les provinces suivantes ont fait l'objet de visites extraordinaires: Belgique-Sud, Brésil (Porto Alegre), Japon, Irlande, Italie (Sicile), Mexique (Mexico), Pérou, Pologne (Pila), Espagne (Barcelone). Les rapports des visites faites dans les quasi-provinces de Corée et de l'Université Pontificale Salésienne (cette dernière par don Paolo Natali), ont aussi été examinés. L'étude de ces rapports permet la rédaction des indications que le Recteur majeur adresse à chaque Provincial et à son Conseil.

3. *Approbation des Directoires et des décisions des Chapitres provinciaux.* La session plénière a été aussi consacrée à l'examen des documents des Chapitres provinciaux tenus au cours des premiers mois de 1986. Ces documents, et en particulier les Directoires provinciaux, ont d'abord été étudiés par chacun des Conseillers responsables de département, puis par le Conseil réuni en assemblée. En application de l'art. 170 des Constitutions, les Actes des Chapitres des provinces suivantes ont été pris en considération: Afrique centrale, Philippines, France-Lyon, France-Paris, Allemagne-Munich, Allemagne-Cologne, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Irlande, Po

logne-Pila, Pologne-Wrocław, Espagne-Barcelone, Espagne-Bilbao. Le Directoire de la maison généralice, à Rome, a lui aussi été approuvé.

4. *Famille salésienne*. Dans le cadre de la Famille salésienne, deux moments de la session plénière du Conseil sont à signaler:

- Réflexion approfondie sur l'*Association des Coopérateurs salésiens*, faisant suite à l'approbation et à la promulgation du nouveau «Règlement de vie apostolique» et à la lettre du Recteur majeur à ce sujet (cf. ACG n. 318), pour trouver les voies et moyens d'une animation plus intense aux niveaux central et provincial.

- Examen de la demande introduite par les *Soeurs missionnaires de Marie Auxiliatrice* de Shillong en vue d'être reconnues comme appartenant à la Famille salésienne (cf. n. 5.3 du présent numéro des ACG).

5. «*Noyau commun*» et «*Guide de la prière de la communauté salésienne*». Le Conseil a examiné un premier regroupement de données pour la composition du «Noyau commun» destiné à servir de «Guide pour la prière de la communauté salésienne», tel que le prévoit l'art. 77 des Règlements généraux. Ces données avaient été rassemblées par une Commission travaillant sous la direction du Conseiller

pour la Formation. Des critères et des indications ont été donnés pour un prompt achèvement du travail.

6. «*Projet Afrique*». Dans l'ensemble de l'effort missionnaire de la Congrégation, et à la lumière des directives précises du CG 22, un temps notable a été consacré au «Projet Afrique», alors que s'achève la période de lancement, pour établir des directives en vue de consolider nos présences là-bas et de poursuivre avec hardiesse l'oeuvre entreprise. Le Conseiller pour les Missions donne des précisions à ce propos dans le présent numéro des ACG (cf. n. 2.2).

7. *Volontariat et mission salésienne*. Le thème est d'une grande actualité et peut avoir une incidence particulièrement féconde sur notre activité éducative et pastorale. Le Conseil s'est penché un moment sur le sujet, pour en prendre une première connaissance. Il envisage d'y revenir et de prendre quelques décisions à ce propos dans une prochaine session.

8. *Organes d'information salésienne*. À la demande du Conseiller pour la communication sociale, les organes d'information (du centre vers la périphérie) comme le Bureau de Presse, l'ANS et les services annexes ont été réexaminés. Le Conseil a clarifié la situation et a

mis au point une proposition de réorganisation de plusieurs services.

9. *Don Bosco '88*. Informations à ce sujet. Comme lors des précédentes sessions, le Conseil a fait le point sur les travaux des Commissions, (la centrale et les provinciales), en vue de la préparation du centenaire en 1988. Des précisions ont été apportées concernant certaines initiatives au niveau mondial.

Signalons aussi, au cours des dix premiers jours de juillet, les rencontres avec les nouveaux provinciaux. Ces derniers ont été reçus par cha-

cun des Conseillers et ont pu dialoguer avec eux, ainsi qu'avec les responsables des différents services, en vue de leur prochaine activité dans les Provinces.

La session a été vécue dans la prière et la fraternité. La journée de recollection (5 juillet) s'est passée à la maison de retraite annexée au noviciat des Filles de Marie Auxiliatrice, à Castel Gandolfo. Elle s'est achevée par la célébration eucharistique suivie d'une soirée vraiment fraternelle en compagnie des novices salésiennes.

5.1 Décret de la Congrégation pour les causes des saints sur l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu LAURA VICUÑA.

Nous rapportons ci-après la traduction du Décret de la Congrégation pour les causes des Saints sur l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu LAURA VICUÑA

«Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande» (Jn 15,14). De tout temps ces paroles du Sauveur ont été la norme suivie par les saints dans l'orientation de leur vie. Vrais amis du Seigneur, toujours prêts à lui être agréables, ils désiraient répondre à son immense amour par l'offrande de tout leur être.

Cet idéal de consécration totale a aussi, de tout temps, illuminé des âmes de jeunes que leur générosité poussait vers des cîmes d'un héroïsme à faire trembler des personnes d'âge mûr.

C'est dans cette catégorie de jeunes héros, rapidement parvenus aux cîmes héroïques des vertus chrétiennes qu'il faut mentionner la petite Laura Vicuña. Elle vécut durant sa brève existence «tempora multa» (Sg 4, 13). Sa vie singulièrement ri-

che de mérites ne compta que 12 ans, 9 mois et 17 jours.

Fille aînée de Joseph Dominique Vicuña, militaire, et de Marie Mercedes Pino, la Servante de Dieu naquit le 5 avril 1891 à Santiago (Chili), à un des moments les plus troublés de l'histoire de ce pays. Baptisée le 24 mai de la même année, sous le nom de Laura del Carmine, la petite commença, avec sa famille, une pénible odyssée, d'abord à Temuco, où naquit deux ans plus tard sa petite soeur Amanda et où mourut son père quelques mois plus tard d'une pneumonie foudroyante (1893).

Par après, la maman décida de franchir les Andes, dans l'espoir de donner une instruction à ses filles. Après quelques séjours plus ou moins longs en territoire argentin, elle s'établit, en 1900, dans les environs de Junín de los Andes. C'est là que la Servante de Dieu entra à l'internat récemment ouvert par les FMA. Elle suivit les cours avec joie et application et s'engagea avec enthousiasme dans le chemin de la perfection. Les adversités subies durant son enfance ne purent altérer la douceur de son caractère vif et serein ni son inclination naturelle au

bien. Au contraire, car dès son entrée au pensionnat, elle fit montre d'une maturité et d'un jugement supérieurs à son âge ainsi que d'une singulière disposition à la piété. Son âme simple et pure ne trouvait de repos que dans les «choses de Dieu»; dès le début elle manifesta un sens religieux sincère et solide, sans aucune affectation ni exagération.

Elle se prépara à la première communion avec grande ferveur étudiant son catéchisme avec beaucoup d'intérêt et s'efforçant de vivre ce qu'elle apprenait. Elle établit soigneusement un programme de vie avec la pratique de toutes les vertus. Dès ce moment, devenue encore plus obéissante et respectueuse envers les Supérieures, ouverte à l'amitié et empressée à aider ses compagnes, elle mit toute son ardeur à faire ses pratiques de piété. L'exercice de la présence de Dieu avait ses préférences. Le 2 juin 1901 elle put faire sa première communion. Son cœur en éprouva une grande joie. Ce jour revêtit une particulière importance dans la trajectoire de sa courte existence. À l'imitation de Dominique Savio, dont elle avait entendu parler au pensionnat, et pour qui elle nourrissait une vénération particulière, elle prit trois résolutions auxquelles elle se tiendra avec une persévérance prouvant sa maturité:

1. Mon Dieu, je veux vous aimer

et vous servir durant toute ma vie; c'est pourquoi je vous donne mon âme, mon cœur, tout mon être.

2. Je veux mourir plutôt que de vous offenser par le péché; c'est pourquoi je veux me mortifier en tout ce qui m'éloignerait de Vous.

3. Je me propose de faire tout ce qu'il m'est possible de faire pour que Vous soyez connu et aimé, et pour réparer les offenses que chaque jour vous recevez de la part des hommes, spécialement des personnes de ma famille.

«Mon Dieu, donnez-moi une vie d'amour, de mortification, de sacrifice».

Saint Jean Bosco avait affirmé: la première communion bien faite constitue un solide fondement pour toute la vie chrétienne. Ce fut le cas pour la Servante de Dieu.

À partir de ce jour et comme si elle prévoyait la brièveté de sa vie, elle s'employa avec un joyeux entrain à faire fructifier les talents reçus de Dieu. Comme soulevée par une irrésistible et très douce soif de perfection, elle progressa à grands pas dans l'imitation du Christ, toujours plus désireuse de le connaître et de l'aimer de tout son cœur, de toutes les forces de son intelligence, sous la conduite de l'Esprit-Saint (cf. Mc 12,32).

Pour correspondre pleinement à la grâce, elle écoutait la Parole de Dieu avec la plus grande attention

et se montrait docile et obéissante envers les Supérieures. Elle s'appliquait avec constance à la prière personnelle, à l'adoration eucharistique et à l'amour envers le Sacré-Coeur et la Vierge Marie.

Chaque jour elle se nourrissait avec grande ferveur du Pain eucharistique et elle s'approchait fréquemment du sacrement de la Réconciliation.

À l'école, elle se montrait très appliquée à ses devoirs; avec ses compagnes, elle était très attentionnée et vraiment gentille, se rendant disponible pour n'importe quel service; avec sa jeune soeur, elle était prévenante et patiente; prompte à pardonner, elle était respectueuse et humble avec tout le monde.

Le 8 décembre 1901, elle fut admise dans l'Association des Filles de Marie et le 29 mars 1902 elle reçut le sacrement de la Confirmation des mains de Mgr Cagliero. La même année, elle fit sa demande pour être admise parmi les postulantes de l'Institut des FMA. Elle ne fut pas acceptée, mais elle obtint de pouvoir émettre les vœux privés de pauvreté, chasteté et obéissance, afin de ressembler davantage à Jésus et Marie.

«Je veux être toute à toi, Jésus, même si je dois rester dans le monde», telle fut la prière de la Servante de Dieu. Ses éducatrices et ses compagnes eurent diverses preuves de son généreux esprit

d'abnégation, malgré le soin qu'elle mettait à dissimuler discrètement les mortifications quotidiennes qu'elle acceptait ou qu'ingénieusement elle avait recherchées ou inventait avec amour.

Elle dut repousser des flatteries, des pièges, des menaces et même des coups de la part de quelqu'un qui, à plusieurs reprises, attenta à sa pureté. Elle était arrivée à un tel degré d'amour du Seigneur et de force chrétienne qu'elle était prête à perdre la vie pour garder intacte sa couronne céleste (cf. Mt 10, 28).

Pour coopérer à la propagation de la foi, à la conversion des pécheurs et au salut des âmes, elle priait avec ferveur et offrait à Dieu, de tout son cœur, pénitences et renoncements. Comme elle voulait participer activement à la mission de salut de l'Église, elle s'efforçait de se sanctifier, elle vivait à la perfection les promesses de son baptême et ses engagements de confirmation, elle combattait le péché et continuait à désirer devenir un jour missionnaire.

Elle souffrit et pria beaucoup pour la conversion de sa mère. Pour obtenir cette grâce et avec la permission de son confesseur, le Père Auguste Crestanello, le 13 avril 1902, elle offrit sa vie à Dieu. À partir de ce jour, sa santé déclina rapidement. Durant sa longue maladie, elle offrit de remarquables exemples de parfaite acceptation de la volonté

de Dieu, de patience, de force et d'un grand et ardent désir du ciel. Elle mourut pieusement le 22 janvier 1904 en murmurant: «Merci, Jésus, Marie! À présent je meurs contente». Le grain de blé tombait en terre (cf. Jn 12, 24) avec l'assurance que son offrande était acceptée par Dieu et qu'elle porterait les fruits espérés. Il en fut ainsi.

La réputation de sainteté qu'elle s'était déjà acquise durant sa vie, grandit considérablement après sa mort. En 1955 se déroula devant la Curie épiscopale de Viedma le procès ordinaire d'information, qui fut suivi en 1956 du procès rogatoire à Turin.

Le 27 avril 1960 fut émis le décret sur les quelques écrits de la Servante de Dieu. La cause fut introduite le 25 février 1982, et le 15 octobre de la même année parut le décret sur l'absence de culte ainsi que celui sur la validité des procès (13 décembre 1985). Les théologiens consultants reconnurent, dans leur Congrès du 18 décembre 1985, l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu.

Dans la Congrégation ordinaire du 8 avril 1986 les cardinaux et évêques, son Éminence Agnelo Rossi étant le cardinal ponent, déclarèrent que la Servante de Dieu avait cultivé à un degré héroïque les vertus théologiques et les vertus connexes.

Après que rapport de tout le développement de la cause eut été fait au Souverain Pontife Jean-Paul II par le Card. Préfet soussigné, Sa Sainteté accueillit volontiers les vœux de la Congrégation pour les causes des Saints et disposa que soit préparé le décret régulier sur les vertus héroïques de la Servante de Dieu.

Cela fait, les Cardinaux étant convoqués pour ce jour, ainsi que le Préfet soussigné, le Ponent, et moi-même, Évêque Secrétaire de ladite Congrégation et tous ceux qui devaient être convoqués, le Saint-Père déclara en leur présence «qu'il était manifeste que les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité (tant envers Dieu qu'envers le prochain) ainsi que les vertus cardinales de prudence, justice, tempérance, force et les vertus annexes avaient été pratiquées à un degré héroïque par la Servante de Dieu Laura Vicuña».

Donné à Rome le 5 juin,
anno Domini 1986

✠ Pietro Card. Palazzini
Préfet

✠ Traiano Crisan,
*Archevêque titulaire de Drivasto,
Secrétaire.*

5.2 CONVENTION ENTRE LES SALÉSIENS DE DON BOSCO ET LES FILLES DE MARIE AUXILIATRICE CONCERNANT L'ANIMATION DES COOPÉRATEURS SALÉSIENS.

Nous donnons connaissance de la convention passée entre le Recteur majeur des Salésiens de Don Bosco et la Supérieure générale des Filles de Marie Auxiliatrice, en référence à la promulgation du nouveau «Règlement de vie apostolique», et en vue d'une animation conjointe et féconde de l'Association des Coopérateurs salésiens.

LE RECTEUR MAJEUR DES SALÉSIENS,
Père Egidio Viganò
et la SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES F.M.A.,
Mère Marinella Castagno

— étant donné qu'«au plan ecclésial, l'Association Coopérateurs Salésiens est approuvée par le Siège Apostolique comme Association publique de fidèles et partage le patrimoine spirituel de la Société de Saint François de Sales» (Règlement de vie apostolique - RVA 6 §1 cf. can. 303);

— considérant que «l'Association des Coopérateurs est l'un des Groupes de la Famille salésienne, et qu'elle assume avec la Société de Saint François de Sales et l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice...la même vocation salésienne fondamentale et est responsable de la vi-

talité du projet de Don Bosco dans le monde» (RVA 5);

— vu l'art. 25 §1 du Règlement de Vie Apostolique de l'Association des Coopérateurs Salésiens qui déclare: «Des relations spéciales unissent les Coopérateurs aux Filles de Marie Auxiliatrice, dont les Déléguées animent les Centres établis près de leurs oeuvres. Cette animation, analogue à celle des Délégués salésiens, est réglée par une Convention passée entre le Recteur majeur et la Mère générale des FMA»:

conviennent

Art. 1 §1. Dans le respect de leurs Constitutions et de leurs Règlements, les Salésiens et les Filles de Marie Auxiliatrice, conscients de leurs responsabilités, s'engagent à observer le Règlement de Vie Apostolique de l'«Association Coopérateurs Salésiens» pour tout ce qui relève de leurs compétences respectives et dans les limites fixées par ce Règlement lui-même.

§2. En raison de cet engagement, ils feront référence en particulier aux Conseils locaux et provinciaux des Coopérateurs qui ont la charge de gouverner collégialement l'Association à ces deux niveaux (RVA 43 §1). Étant donné que pour organiser les divers Centres locaux l'Association s'appuie sur la «structure de la Province salésienne» (RVA 42 §1), le Provincial est re-

connu comme celui qui rend présent le ministère du Recteur majeur pour «animer, guider et promouvoir» l'Association (RVA 23 §3 et 42 §2).

Art. 2. La fusion d'un Centre des Filles de Marie Auxiliatrice avec un Centre des Salésiens, et vice versa, exige le consentement de la Provinciale et du Provincial compétents, et est réalisée par un acte collégial du Conseil provincial après avoir entendu les Conseils locaux en question, moyennant un décret du Coordinateur de ce même Conseil provincial. Le nouveau Centre reprend les rapports économiques actifs et passifs des deux Centres précédents, en respectant toute autre disposition du décret de fusion.

Art. 3 §1. Si une oeuvre des SDB ou des FMA près de laquelle un Centre local est érigé, devait être supprimée, le Centre pourra être transféré près d'une oeuvre voisine soit des SDB, soit des FMA s'il n'y existe pas déjà un Centre, selon les mêmes modalités que celles reprises dans RVA 45 §2, après avoir entendu le Conseil local du Centre à transférer.

§2. Si le transfert est impossible, le Centre local peut rester indépendant aux mêmes conditions, avec, au préalable, le consentement écrit de l'Évêque diocésain.

Art. 4. Sauf le cas de fusion, dont question à l'art. 2, un Centre

local peut être supprimé, soit directement, soit par suppression de l'oeuvre des SDB ou des FMA près de laquelle il avait été érigé, pour de justes motifs, au jugement du Conseil provincial et avec l'accord préalable du Provincial et de la Provinciale s'il s'agit d'une oeuvre des FMA, aux conditions prévues par RVA 45 §2; pour la suppression d'un Centre local indépendant, il est nécessaire que le Conseil prenne l'avis de l'Évêque diocésain. Les biens temporels des Centres supprimés, y compris les rapports économiques actifs et passifs, passent au Conseil provincial, restant sauve toute autre disposition reprise au décret de suppression.

Art. 5. Les Délégués locaux non-prêtres s'efforceront d'avoir, pour leur Centre, d'entente avec le Provincial, un prêtre salésien pour les temps forts de prière et de discernement, ainsi que pour la vie sacramentelle et liturgique des Coopérateurs. Ce prêtre, même s'il n'est pas salésien, ne pourra pas faire partie du Conseil local, ni accepter des responsabilités concernant l'organisation.

Art. 6. Quand des Centres locaux sont érigés auprès d'oeuvres des SDB ou des FMA, proches les uns des autres, il est extrêmement opportun que les Conseils locaux, d'un commun accord, établissent entre eux des rapports d'entente et de collaboration, dans le respect

de l'autonomie propre de chaque Centre, la compétence supérieure du Conseil provincial demeurant sauve.

Art. 7. Le Conseil provincial, d'entente avec le Provincial salésien et avec les Provinciales FMA compétentes, déterminera quels Centres érigés près d'une oeuvre des FMA relève de son groupe, compte tenu de toute circonstance, surtout de la configuration géographique et de son rapport avec la situation réelle des Provinces FMA et des structures diocésaines. En cas de doute ou de controverse, il faudra recourir à la Consulte mondiale.

Art. 8. Dans le regroupement provincial qui unit des Centres érigés auprès d'oeuvres des FMA de diverses provinces, on favorisera, dans la mesure du possible, une pastorale d'ensemble et l'organisation d'initiatives communes, surtout dans le domaine de la formation. Dans le déploiement des activités, on veillera à la solidarité et à la participation qui s'imposent au plan de la pastorale diocésaine, conformément au RVA art. 18 §2.

Art. 9. Les Provinciaux SDB et les Provinciales FMA, dans les limites de leurs compétences respectives, sont tenus de nommer, sans délais injustifiés, les Délégués et les Déléguées pour tout Centre local ou regroupement provincial de Centres, aux termes du RVA art. 46 §2.

Art. 10. Si, dans le cadre d'une Province FMA, plusieurs Conseils provinciaux sont constitués, la Déléguée provinciale est membre de droit de chaque Conseil. La visite des Centres érigés auprès des oeuvres des FMA est aussi de la compétence de la Déléguée provinciale.

Art. 11 §1. Le Délégué provincial exerce sa charge d'animateur spirituel et de responsable de la formation salésienne apostolique auprès de tous les Centres du regroupement provincial pour lequel il a été nommé; à ces fins il est particulièrement indiqué que ce soit un prêtre salésien.

§2. Dans l'accomplissement de sa charge, il agit de commun accord avec la Déléguée provinciale FMA, pour accomplir un travail apostolique fécond et réaliser une pastorale d'ensemble.

§3. D'entente avec la Provinciale compétente et avec la Déléguée provinciale, il visite les Centres auprès des oeuvres des FMA, dans le but aussi de «conserver et de développer les rapports» (RVA 24 §2) qui unissent les Coopérateurs à la Congrégation salésienne.

Art. 12. Les rapports de collaboration et de coresponsabilité entre les Salésiens et les Filles de Marie Auxiliatrice, à l'échelon international, sont étudiés de commun accord et périodiquement par le Conseiller pour la Famille salésienne et

pour la Communication sociale (cf. CSDB art. 137) et par la Vicaire générale (cf. CFMA art. 126). À cet effet tous deux pourront se faire aider par des experts.

Art. 13. Le Recteur majeur nommera, parmi les cinq membres de la Consulte mondiale des Coopérateurs salésiens qui de droit sont désignés par lui, une Fille de Marie Auxiliatrice, sur présentation de la Supérieure générale des FMA.

Art. 14. Le Recteur majeur des SDB et la Supérieure générale des FMA veilleront à l'application de la présente Convention et résoudront de commun accord les doutes et controverses qui pourraient surgir à son propos.

Rome, le 16 août 1986

Père Egidio Viganò
Recteur majeur
des Salésiens de D. Bosco

Mère Marinella Castagno
Supérieure générale
des Filles de Marie Auxiliatrice

5.3 L'Institut des Soeurs missionnaires de Marie Auxiliatrice reconnu comme appartenant à la Famille salésienne.

En date du 27 juin 1986, au cours d'une séance du Conseil général des salésiens, la demande de l'Institut des Soeurs missionnaires

de Marie Auxiliatrice, en vue d'être reconnu comme appartenant à la Famille salésienne, a été discutée et reçue. On trouvera ci-dessous les deux lettres du Recteur majeur adressées respectivement, l'une à la Supérieure générale de l'Institut, l'autre aux Responsables généraux des Groupes de la Famille salésienne.

Rome, le 8 juillet 1986

Révérènde Mère Mary Rose THAPA
Supérieure générale
des Soeurs missionnaires de Marie Auxiliatrice
SHILLONG - Assam - INDE

Révérènde Mère,

J'ai la joie de vous communiquer que l'assemblée plénière du Conseil général des Salésiens, en date du 27 juin 1986, a discuté et accueilli favorablement votre demande de reconnaissance officielle de l'appartenance de votre Institut à la Famille salésienne.

Cette demande avait été faite par votre 3e Chapitre général en 1982 et renouvelée par votre Conseil en 1983.

Le regretté don Giovanni Raineri, ainsi que son successeur don Cuevas, avaient accueilli cette demande avec un fraternel intérêt. Votre demande a été cautionnée par les témoignages autorisés de trois évêques salésiens: Mgr Oreste Marengo, Mgr Thomas Menampampil et Mgr Robert Kerketta, dans les

diocèses desquels votre Congrégation exerce son apostolat.

Par une grâce singulière du Seigneur, il y a eu, à l'origine de votre Institut, l'initiative providentielle de Mgr Stefano Ferrando, ardent missionnaire salésien, qui vous a transmis fidèlement l'esprit et le style de Don Bosco.

Les Filles de Marie Auxiliatrice, incarnant le même esprit, vous ont accompagnées durant trente années. Cet esprit s'est encore renforcé à travers votre collaboration concrète avec les Salésiens et les Filles de Marie Auxiliatrice. Enfin le Père Noël Kenny, votre animateur spirituel pendant vingt ans, l'a continuellement fait grandir. Tous ces apports, d'une singulière valeur, ont donné de la robustesse à votre Institut qui s'est développé et a porté du fruit.

Ces jours derniers, nous avons étudié, en réunion du Conseil général, vos Constitutions rénovées, ainsi que les Actes des 2e et 3e Chapitres généraux. Nous y avons relevé avec intérêt quelques traits caractéristiques de votre charisme:

- le nom très significatif de «Soeurs missionnaires de Marie Auxiliatrice»;
- l'évangélisation des jeunes filles et des fillettes pauvres, spécialement dans les villages;
- le souci des pauvres et des malades;

- un sens missionnaire ouvert et populaire avec une capacité réelle d'accompagner les gens en voie de conversion au catholicisme;

- l'esprit de famille;
- la piété mariale;
- la vie évangélique (voeux, prière, ascèse) dans la ligne de l'esprit de Don Bosco;
- la méthode pastorale inspirée du Système préventif;
- un style de simplicité et de joie;
- l'optimisme;
- la tempérance et le travail sanctifié;
- la constante référence missionnaire aux salésiens.

Au sein de notre Famille, vous occupez une place originale qui enrichit aussi les autres Groupes. Votre témoignage religieux et missionnaire vous porte à animer et à développer certaines des présences typiques de l'apostolat auquel la Congrégation se consacre en priorité: catéchèse et promotion humaine, écoles, «oratoires» des jours de fête et quotidiens, asiles, dispensaires, etc...; autant de preuves tangibles de votre amour pour le Christ, la Vierge et l'Église. Vous êtes toujours prêtes à collaborer avec les Évêques à la construction de l'Église locale.

Nous remercions le Seigneur pour la fécondité concrète de votre charisme.

La coïncidence de votre prochain

Chapitre général avec le centenaire de la mort de Don Bosco, en 1988, me fait espérer que le décret qui reconnaît officiellement votre appartenance à la Famille salésienne vous incitera à approfondir encore davantage la connaissance de la belle mission de votre Institut et à intensifier la communion avec les autres Groupes de la Famille salésienne, de manière à favoriser l'échange de nos valeurs et de nos expériences apostoliques. De leur côté les Salésiens se sentiront davantage responsables de vous garantir une assistance spirituelle et une animation pédagogique, catéchétique et missionnaire.

L'inoubliable et méritant Mgr Stefano Ferrando se réjouit au ciel et reste votre guide.

Nous prions le Seigneur, par l'intercession de Marie Auxiliatrice et de saint Jean Bosco, de continuer à vous faire croître en nombre, en ferveur et en bonnes oeuvres pour sa gloire et pour le bien des petits et des pauvres.

Je vous présente, Révérende Mère, ainsi qu'à vos consœurs, les vœux les plus chaleureux et les salutations cordiales du Conseil général et les miens.

Avec l'assurance de notre estime et de notre affection dans le Seigneur.

Père Egidio Viganò

* * *

Rome le 8 juillet 1986

Aux Responsables généraux
des Groupes de la Famille salésienne -

Je vous communique avec joie qu'en date du 27 juin 1986 le Conseil général du Recteur majeur a accueilli la «demande d'appartenance officielle» des Soeurs Missionnaires de Marie Auxiliatrice, fondées à Gauhati (Assam - Inde) en 1942 par l'Évêque salésien Mgr Stefano Ferrando.

Depuis 1945 elles étaient reconnues comme étant de droit diocésain. Par «Décret de louange» du 21 mars 1977, elles étaient devenues «de droit pontifical».

Elles sont actuellement 350 professes avec 42 novices; elles comptent une cinquantaine de communautés travaillant dans douze diocèses et six États du Nord-Est de l'Inde.

Pendant trente ans, elles ont été aidées avec bonté et diligence par les Filles de Marie Auxiliatrice. Depuis 1976 elles sont entièrement autonomes et leur Supérieure générale s'appelle Mère Mary Rose Thapa.

Leur but spécifique est missionnaire: évangélisation de la jeunesse des villages, avec le souci spécial de l'élément féminin (fillettes, jeunes filles, fiancées, mères de famille), des pauvres et des souffrants.

L'esprit salésien avec ses caractéristiques propres est très vivant chez

elles: préférence pour la jeunesse et les milieux populaires, travail et prière, esprit de famille, méthode pastorale faite de bonté, de simplicité, de joie, d'optimisme, de fraternité active. Elles collaborent surtout avec les Salésiens et les Filles de Marie Auxiliatrice.

Leur Institut est de ceux qui, en fait, vivaient déjà leur «appartenance à la Famille salésienne».

La déclaration officielle de leur appartenance nous engage tous à les accompagner, avec le sentiment le plus vif de notre parenté spirituelle, pour «aller de l'avant et ensemble», au service de l'Église et du monde contemporain.

Puisse la «douce Auxiliatrice» (comme elles l'appellent) assister maternellement ces nouvelles soeurs de notre Famille et leur généreux travail missionnaire.

Que les accompagnent la joie, la solidarité et la prière de tous les membres d'une Famille qui grandit.

Dans la communion d'un même idéal.

Père Egidio Viganò

5.4 50e anniversaire de la première profession du Recteur majeur. Message du Saint-Père.

Comme le Recteur majeur le rappelle lui-même dans ce numéro des

Actes, c'était, le 1 septembre dernier, le 50e anniversaire de sa première profession, émise au noviciat de Montodine (Cremone), le 1 septembre 1936.

Cet anniversaire a été fêté dans l'intimité familiale de la maison généralice : concélébration eucharistique avec les Conseillers présents à Rome, la communauté salésienne et celle des Filles de Marie Auxiliatrice. Ensemble ils ont remercié le Seigneur pour le don de la vocation fait à la Famille salésienne en la personne du jeune Egidio Viganò. Ils ont prié avec ferveur pour lui et pour toute la Congrégation.

Le Vicaire général, don Gaetano Scrivo, a invité à la prière, en rappelant le témoignage riche d'enthousiasme et de clarté doctrinale que le VIIe Successeur de Don Bosco apporte à toute la Famille salésienne.

À l'occasion de cet anniversaire, le Saint-Père lui a adressé un très beau message que nous transcrivons avec gratitude.

Au Père Egidio Viganò, Recteur majeur de la Société de Saint Jean Bosco, en ce 50e anniversaire de sa profession religieuse, j'exprime mes vœux chaleureux et ma vive satisfaction avec mes sentiments d'estime et de sympathie que le souvenir de la retraite qu'il a prêchée au Vatican rend plus sentis et plus cordiaux, tandis que j'invoque pour son zélé ministère de guide de la Famille salé-

sienne, le secours particulier du Seigneur afin que cette Famille, continue, selon l'esprit de Don Bosco, à demeurer ouverte à toutes les exigences de l'évangélisation contemporaine, particulièrement au milieu des jeunes et dans les Missions. Je suis heureux de lui envoyer, ainsi qu'à ses confrères et à tous ceux qui lui sont chers, une particulière bénédiction apostolique.

1 septembre 1986

Johannes Paulus II

5.5 Nouveaux Provinciaux.

Comme le signale la Chronique du Conseil général (cf. 4.2), six nouveaux provinciaux ont été nommés au cours de la dernière session plénière de juin-juillet. Voir ci-après quelques indications sur leur personne.

1. DANELON Irineu, *provincial de São Paulo (Brésil).*

Il est originaire de Piracicaba, dans l'État de São Paulo (Brésil), où il est né le 4 avril 1940. Attiré par Don Bosco, Irineu Danelon fit profession le 31 janvier 1958 et, après ses études et les premières expériences apostoliques, fut ordonné prêtre à São Paulo, le 16 septembre 1967. Licencié en philosophie et lettres, il vint fréquenter les cours de l'UPS à Rome où il conquist la licence en pa-

storale catéchétique. Rentré dans sa province, il dirigea le scolasticat de philosophie de Lorena puis le lycée salésien de Campinas. Membre du Conseil provincial, il participa activement au CG 22.

2. FILIPPINI Carlo, *provincial de Novare et de Suisse.*

Né à Solbiate Olona, dans la province de Varese, le 11 mars 1929, Carlo FILIPPINI, après avoir été élève du collège salésien de Casale Monferrato, entra au noviciat de Morzano Vercellese, où il fit profession le 16 août 1946. Ses études de théologie terminées au scolasticat de Bollengo (Turin), il reçut la prêtrise le 1 juillet 1957. Il conquist la licence en théologie, puis après quelques années d'expérience, il fut appelé à des postes de responsabilité d'abord comme directeur à Canelli (Asti), puis à l'«école apostolique» de Turin-Valdocco. Quand fut créé, à Rome, le centre «Terra nuova» pour la préparation du laïcat missionnaire, don Filippini le dirigea pendant trois ans, jusqu'au jour où il fut appelé à prendre en charge la paroisse de «Notre-Dame de l'Espérance» à Rome. Membre du Conseil provincial depuis 1981, il fut délégué au Chapitre 22e. Depuis 1984 il était vicaire provincial.

3. *GARCIA MONTAÑO Guillermo, provincial de Mexico (Mexique).*

Né à Zamora (Mexique), le 26 avril 1937, Guillermo Garcia fit son noviciat à Coacalco et sa profession le 16 août 1954. Ordonné prêtre à Mexico, en 1964, il prit la licence requise pour l'enseignement dans les écoles supérieures, puis il fréquenta les cours de pastorale au siège du CELAM, à Medellín (Colombie). Rentré dans sa province, il fut appelé à diriger la maison salésienne de México-Santa Julia, puis celle de México-Arista et enfin le collège d'Arenal (Rio Manso). Délégué de sa province au CG 22, il fut par la suite nommé Vicaire du provincial (1985).

4. *GIACOMUZZI Carlo, provincial de Lima (Pérou).*

Originaire du Trentin, don Giacomuzzi est né à Ziano di Fiemme, le 14 avril 1930. Élève de la maison d'Ivrée, il sentit naître en lui la vocation salésienne et missionnaire. Novice à Villa Moglia (Turin), il émit les premiers vœux le 16 août 1954. Très tôt il fut envoyé dans la province du Paraguay; de là il partit étudier la théologie à Córdoba (Argentine) et fut ordonné prêtre le 22 septembre 1962. Licencié en philosophie et en sciences de l'éducation, il fut appelé, en 1968, à diriger la maison de Ypacaraí, il fut aussi nommé membre du Conseil provin-

cial. En 1977 il participa au CG 21 et, en 1979, il fut nommé provincial du Paraguay. À la fin de son mandat, en 1985, il demeura à l'UPS pour une année de recyclage, jusqu'à la récente nomination de provincial du Pérou.

5. *SKOPIAK Stanisław, provincial de Piła (Pologne)*

Stanisław Skopiak est né à Włostowie, dans la province de Łódź, le 2 novembre 1938. À la fin de son année de noviciat à Czerwinsk, il fit profession le 2 août 1956. Il suivit les cours de théologie au scolasticat de Łąd et reçut la prêtrise le 1 juin 1965. Venu en Italie, en qualité de collaborateur du Conseiller régional pour l'Europe centrale, il fréquenta le Conservatoire de musique de Turin; inscrit ensuite à la Faculté Pontificale «Alfonsianum» de Rome, il fut promu docteur en théologie morale. Rentré en Pologne, il enseigna au scolasticat de Łąd dont il devint directeur en 1975. Il participa aux CG 21 et 22 en qualité de délégué provincial. Depuis 1980 il était vicaire du provincial.

6. *SMIGIELSKI Adam, provincial de Wrocław (Pologne).*

Adam Smigielski est né à Przemyśl (Pologne), le 24 décembre 1933. Après ses études secondaires, puis le noviciat à Kopiec, il fit sa première profession le 2 septembre

1952. Il parcourut ensuite les étapes préparatoires de tout futur prêtre salésien et fut ordonné prêtre à Lublin le 30 juin 1957. Il fréquenta ensuite l'Université de Lublin et se spécialisa en Écriture Sainte; il vint alors à Rome et obtint la licence en Écriture Sainte à l'Institut Biblique. Retourné dans son pays, il commença à enseigner au scolasticat de théologie de Kraków dont il devint directeur en 1975. Il fut nommé en même temps Conseiller provincial. En 1984, il vint comme délégué provincial au CG 22. Depuis 1982, il dirigeait la maison de Oświęcim.

5.6 Nomination pontificale.

Le 29 juin 1986, l'Osservatore romano a publié la nouvelle de la nomination par le Saint-Père de Charles MAUNG BO, prêtre salésien, comme Préfet Apostolique de LA-SHIO (Birmanie).

Le Père Charles est né à Monhla - Mandalay (Birmanie), le 28 octobre 1948. Il a fait ses premiers vœux dans la maison de Anikasan le 24 mai 1970 et a été ordonné prêtre à Lashio, le 9 avril 1976. Lors de sa nomination, il travaillait dans la communauté de Anikasan.

5.7 Solidarité fraternelle (48e Rapport)

Nous transcrivons le 48e rapport des sommes parvenues au fonds «Solidarité fraternelle» et de leur destination décidée par la Commission spéciale.

a) Provinces qui ont voulu aider d'autres provinces ou oeuvres:

AMÉRIQUE LATINE

Argentine:

Prov. de Córdoba	1.500.000
------------------	-----------

AMÉRIQUE DU NORD

États-Unis:

Prov. de San Francisco	19.250.000
------------------------	------------

AUSTRALIE

Prov. Oakleigh	3.000.000
----------------	-----------

ASIE

Japon: Prov. de Tokyo	30.000.000
-----------------------	------------

Inde:

Prov. de Bangalore	2.037.650
Prov. de Bombay	15.000.000
Prov. de Calcutta	2.000.000

EUROPE

Belgique-Nord:

Prov. Brussel	3.200.000
---------------	-----------

Italie:

Prov. Adriatique (Faenza)	1.000.000
Prov. Romaine (Slovaques)	1.000.000
Prov. vénétienne-est (Udine)	2.000.000

Pays-Bas: Prov. Leusden	15.250.000.
-------------------------	-------------

Espagne:		Zambie - Nsakaluba (Prov.	
Prov. Córdoba	10.000.000	Varsovie): soutien à la	
Prov. León	1.700.000	nouvelle maison	10.000.000
Proche-Orient: Makallé	600.000		
		AMÉRIQUE LATINE	
b) <i>Provinces et oeuvres ayant bénéficié</i>		Colombie - Chocó (Prov.	
<i>d'une aide par le biais du Fonds de</i>		de Medellín): soutien à	
<i>Solidarité:</i>		la nouvelle maison	4.000.000
		ASIE	
AFRIQUE		Chine (Prov. de Hong-Kong)	
Afrique centrale: Butare		- Vietnam: pour les be-	
(Rwanda): soutien à la		soins des confrères	20.000.000
nouvelle maison	10.000.000	Birmanie (Prov. de Calcut-	
Angola (Prov. de São Pau-		ta): pour les confrères	
lo): pour les besoins les		en formation	10.000.000
plus urgents	10.000.000		
Soudan - Wau (Prov. Bom-		PROCHE-ORIENT	
bay): soutien à la nou-		Qamishli (Syrie): soutien	
velle maison	10.000.000	à la nouvelle maison	10.000.000
Zambie - Ipusuliko (Prov.			
Varsovie): soutien à la			
nouvelle maison	5.000.000		

5.9 Confrères défunts 1986 (3e liste)

« La foi au Christ ressuscité soutient notre espérance et maintient vivante la communion avec nos frères qui reposent dans la paix du Christ. Ils ont dépensé leur vie dans la congrégation et plusieurs ont souffert même jusqu'au martyre par amour du Seigneur... Leur souvenir nous encourage à poursuivre notre mission dans la fidélité » (Const. 94).

NOM	LIEU et DATE du décès	ÂGE	PROV.	
L AMBROGIO Matteo	Quito	17-06-86	76 ECU	
P ANTON NAVAS Santiago	Mérida	26-06-86	72 SSE	
P ÁVILA Gilberto	Americana (Brésil)	18-08-86	30 BSP	
P BARAUT OBIOLS Pablo	Barcelona	21-07-86	78 SVA	
L BÁRCENA GIL Jesús	La Coruña	26-07-86	82 SLE	
L BELTRAMI Mario	Muzzano	2-09-86	66 INE	
P BERLESE Luigi	Borgomanero	23-06-86	81 INE	
L BOARETTO Albano	Muzzano	18-06-86	80 INE	
L BOLIS Felice	Torino	3-08-86	73 ISU	
L BORRO Secondino	Milano	29-06-86	71 ILE	
L BOTTAZZO Ubaldo	Roma	22-08-86	63 IRO	
P CALZADA SÁNCHEZ Fermín	Ronda	15-08-86	81 SCO	
L CAVATORTA Giuseppe	Avigliana	29-08-86	84 ISU	
P CECCATO Renato	Mogliano Veneto	2-08-86	51 IVE	
P CHAO Rodolfo	Buenos Aires	21-06-86	58 ABA	
L CHIALE Pasquale	Cochabamba	23-07-86	74 BOL	
P CORNELL Wallace	New Rochelle (USA)	10-07-86	65 AUL	
P CURBELO MINO Lucio	Montevideo	4-08-86	73 URU	
P DAHER Ezio	Pará de Minas	23-07-86	61 BBH	
P DECARIE Pierre	Sherbrooke (Canada)	12-07-86	74 SUE	
L DEL FAVERO Lorenzo	Venezia	21-06-86	81 IVE	
P DIESTE LÓPEZ José María	Barcelona	1-07-86	60 SBA	
P DOBSONY Iózsef	Debrecen	13-06-86	89 UNG	
P FEDRIGOTTI Albino	Torino	25-08-86	83 ICE	
Il fut 5 ans Provincial, 4 ans Conseiller du Chapitre supérieur et 20 ans Préfet général.				
P FERRANDIZ ESPÍ Fernando	Campello	13-06-86	56 SVA	
P FISCHER Bernard	Grathem	10-08-86	89 OLA	
P FORADORI Ezio	Ensenada	7-08-86	66 ALP	
P GALANT Salvador	Buenos Aires	20-07-86	82 ABA	
L GIL LOZANO Pedro	Bahía Blanca	4-09-86	64 ABB	
P GONZALO Leandro	Neuquén	14-07-86	66 ABB	
P GUARNERI Agostino	Cremone (Italie)	2-09-86	74 INC	

NOM	LIEU et DATE du décès	ÂGE	PROV.
P HILTON George	Blaidson	4-08-86	81 GBR
P HORVAT Franc	Trstenik	9-02-86	85 JUL
P LONGO Agostino	Sesto San Giovanni	29-07-86	73 ILE
P LOTZ Jakob	Künzing (Bavière)	23-06-86	81 GEM
P MARIÑO Miguel Angel	Medellín	29-07-86	87 COM
P MINERVINI Ignacio <i>Il fut 12 ans Provincial</i>	Ramos Mejía	16-06-86	81 ABA
P MIRANDA VENTURA José	Lima	22-08-86	69 PER
L PAGLIERO Giovanni	Caracas	9-07-86	86 VEN
P PORCIÚNCULA Ózair Ennio	Americana (Brésil)	18-08-86	49 BSP
L PUGLIESE Nicola	Bari	23-06-86	79 IME
P RAVERA Guglielmo	Colle Don Bosco	6-09-86	45 ICE
P RAZZA Renato	Bahía Blanca	3-09-86	74 ABB
L SANNA Giovanni	Méndez	26-07-86	95 ECU
P SANTOS DE DIOS Hilario <i>Il fut 1 an Provincial</i>	Madrid	1-08-86	44 SBI
P SCARAMPI Giuseppe	Torino	30-06-86	65 ISU
P SCHNÜRER Francesco	La Serena	28-07-86	73 CIL
P SKALBANIA Adam	Warszawa	30-06-86	79 PLE
P STACHLEWSKI Francisco	Rio Grande	28-07-86	75 BPA
L TALLONE Giuseppe	Torino	23-06-86	77 ISU
P VANSTON John Francis	Bensheim (Allemagne)	4-07-86	70 GBR

